Pacte de transition énergétique de Bizi !

Rapport 2018

Face à l'irréversible,
les petits pas doivent faire place
à un sursaut territorial !

bizi !

20-22 rue des Cordeliers BAYONNE
20-22 Cordeliers karrika BAIONA
05 59 25 65 52
info@bizimugi.eu - www.bizimugi.eu

Table des matières

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique et le nombre de leurs actions sélectionnées lors du pacte 4
Pour éviter une misère généralisée, les petits pas sont insuffisants 6
Un sursaut pour un Pays Basque soutenable, convivial et solidaire 8
Euskal Herri iraunkor, bizigarri eta solidarioaren alde iratzartzea 9
Qu'allez-vous trouver dans le rapport Hitza hitz 2018 ? 10
Hitza hitz 2018-eko txostenan, zer atxemanen duzue? 11

PREMIERE PARTIE 12
Historique d'une démarche citoyenne en faveur de la transition énergétique et écologique en Pays Basque 12

Une boite à outils climat-énergie pour impulser une démarche « Pays Basque en Transition » . 13
Le pacte de transition énergétique : clé d'entrée dans la boite à outils climat-énergie 14
Le comité de suivi « Hitza Hitz : Pour réussir la transition » 15
2016 : premier rapport du Comité Hitza Hitz 17

Le tableau de bord d'avancement : un outil simple de suivi des actions 17
Les limites de l'auto-évaluation 17

Rapport 2018 : Comment avons-nous analyser l'action des communes ? 19

Compléter mais pas évaluer 19
Les limites de l'évaluation de 2018 19

DEUXIÈME PARTIE 21
Synthèse et analyse du niveau de réalisation des actions dans les communes signataires 21

Quelles progressions ? 22

En 2018 : retour de la quasi-totalité des tableaux d'avancement communaux 22
Un plus grand nombre d'actions engagées 22
Des niveaux d'engagement très variables 22
L'effort communal 23
Analyse thématique 25

TROISIEME PARTIE 30
Les 30 fiches d'avancement des communes signataires du pacte de transition énergétique 30

Comment lire les fiches communales ? Schéma 31
Que nous dit le diagramme à crête de coq ? 32
ANGLET 33
ASCARAT 35
BAYONNE 36
BIARRITZ 38
BIDART 39
BOUCAU 40
CAMBO-LES-BAINS 42
CHERAUTE 44
CIBOURE 45

GUETHARY....46
HASPARREN....47
HENDAYE....48
ISPOURE....49
ITXASSOU....50
JATXOU....51
LAHONCE....52
MACAYE....53
MAULEON....54
MENDIONDE....55
MOUGUERRE....56
MUSCULDY....57
OSTABAT-ASME....58
SAINT JEAN DE LUZ....59
ST PIERRE D'IRUBE....61
ST MARTIN D'ARROSSA....62
URCUIT....63
URRUGNE....65
URT....66
USTARITZ....67
VILLEFRANQUE....69

Une croisée des chemins historique....70
Bidegurutze historikoa....72

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique et le nombre de leurs actions sélectionnées lors du pacte

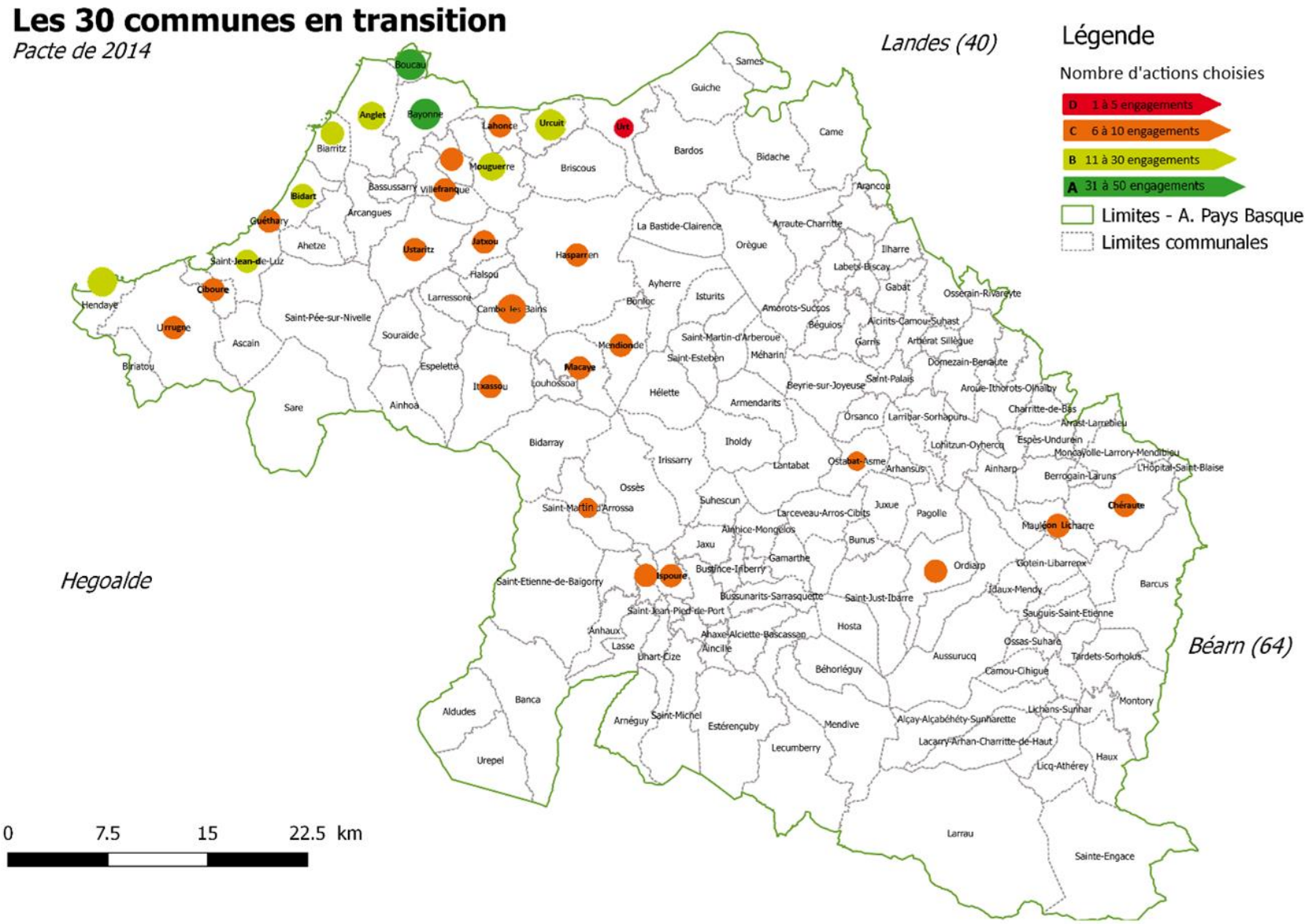

Villes	Nb actions	Classement
ANGLET	27	B
ASCARAT	8	C
BAYONNE	35	A
BIARRITZ	11	C
BIDART	11	B
BOUCAU	40	A
CAMBO-LES-BAINS	29	B
CHERAUTE	7	C
CIBOURE	7	C
GUETHARY	8	C
HASPARREN	8 + 1	C
HENDAYE	12 + 1	B
ISPOURE	9	C
ITXASSOU	8	C
JATXOU	9	C
LAHONCE	8	C
MACAYE	7+1	C
MAULEON	10	C
MENDIONDE	7+1	C
MOUGUERRE	14	B
MUSCULDY	11	B
OSTABAT-ASME	4 + 4	C
SAINT JEAN DE LUZ	11	B
SAINT MARTIN D'ARROSSA	6	C
SAINT PIERRE D'IRUBE	11	B
URCUIT	17	B
URRUGNE	8	C
URT	3	D
USTARITZ	8 + 3	B
VILLEFRANQUE	9	C

Pour éviter une misère généralisée, les petits pas sont insuffisants

Incendies gigantesques et meurtriers en Californie et en Grèce, inondations puis canicule au Japon (2 millions de personnes évacuées), records de chaleur en Arctique (33°C !) et accélération de la fonte de la calotte glaciaire, mousson meurtrière en Inde (+ de 1200 morts et 1 million de personnes déplacées), arrêt de centrales nucléaires en France pour cause de fleuves trop chauds, la série de catastrophes de cet été nous l'a encore rappelé : le changement climatique est bien là et il se produit plus vite que prévu.

En moyenne, la température a déjà augmenté de 1°C par rapport à l'ère préindustrielle. Nous savons que chaque dixième de degré supplémentaire produira plus de ravages que le précédent. La raréfaction des ressources naturelles induite augmente les risques de conflits et les migrations. L'effondrement des populations d'insectes et d'oiseaux est le prélude de la sixième extinction de masse à venir. L'an dernier, plus de 15000 scientifiques du monde entier tiraient la sonnette d'alarme en nous avertissant qu'« *il sera[it] bientôt trop tard* » ; ils appelaient à un changement radical de nos modes de vie pour une alternative plus durable socialement et écologiquement. Le niveau des inégalités poursuit pourtant sa course explosive et le coût économique de l'inaction s'annonce d'autant plus exorbitant qu'on tarde à mettre en œuvre les investissements nécessaires à la transition écologique et sociale.

Quelles réactions ont provoqué toutes ces alertes ?

Hormis les ultra-riches conscients de la trajectoire mortifère de l'organisation économique actuelle, qui se préparent en se faisant construire des bunkers de luxe, aucune action politique ne semble à la hauteur de la gravité de notre situation. Certes, l'inertie politique n'a pas été totale : les accords de la COP21, qui visent un réchauffement limité à 1,5°C, ont été signés en grande pompe et ont contribué à faire prendre conscience de l'importance des enjeux.

Mais pour quels résultats ?

Le respect des engagements pris par les États à la COP21 nous conduirait vers un monde à plus de 3°C et un emballement climatique infernal, mais actuellement nous n'en prenons même pas le chemin. Non seulement les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent pas autant que l'exigent les accords de Paris, mais en France depuis 2015, elles augmentent continuellement !

La démission de Nicolas Hulot l'a clairement illustré : il y a actuellement un verrouillage politique et économique qui empêche de prendre à l'échelle nationale les mesures nécessaires pour assurer la préservation des conditions de subsistance des générations présentes et à venir.

Pourtant, il est encore possible d'éviter le pire. Dans l'ébauche de son prochain rapport, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) précise que l'objectif des + 1,5°C est encore atteignable sous réserve d'une bifurcation rapide et majeure de nos sociétés afin de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Face à l'irresponsabilité de l'État, il y a donc urgence à ce qu'élu.e.s locaux et citoyen.ne.s se mobilisent pour accélérer la transition dans leur territoire. En effet, dans son précédent rapport, le GIEC déclarait que 50 à 70 % des leviers d'actions contre le changement climatique se situaient à l'échelle locale. Chaque élu.e local.e, chaque citoyen.ne peut donc s'investir et contribuer dès maintenant à mettre en œuvre des solutions au niveau de son territoire.

1-La dérive « survivaliste » des super-riches Américains, La tribune 02/02/2017
La vente de bunkers aux États-Unis a explosé depuis l'élection de Donald Trump – France 24 – 14/02/2017
Super rich buying apocalypse safe bunkers protection natural disasters nuclearattack - Independant

Miseria orokor baten saihesteko, urrats ttipiak ez dira nahikoak

Sute erraldoiak eta hilkorrak Kalifornian eta Grezian, uholdeak eta berote handiak Japonian (2 milioi pertsonei lekuak hutsarazi diete), beroak markak hautsi ditu Artikoan (33°-z !) eta izotz estalkiaren urtzearen lastertzea, montzoi hilkorra Indian (1200 hil baino gehiago eta milioi bat jende ebakuatuak), zentral nuklearren gelditzea Frantzian ibaiak beroegi izanagatik, uda honetako hondamendien zerrendak berriz ere oroitarazi digu: klima-aldaketa hor da eta aurreikusirik baino fiteago gertatzen da.

Bana beste, industria-aitzineko aroaren aldean, tenperatura +1°-z emendatu da jadanik. Badakigu gradu hamarren gehigarri bakoitzak gero eta gehiagoko kalteak ekarriko dituela. Eragindako baliabide naturalen xuhurtzeak gatazka eta migrazio arriskuak areagotzen ditu. Intsektu eta xorien kopuru apaltze masiboa datorren seigarren desagertze masiboaren lehen seinalea da. Jaz, 15000 zientzialari baino gehiagok deiadarra jo zuten abisatuz «laster berantegi izanen dela»; galdegin zuten gure bizimoduak funtsez aldatzea, alternatiba sozialki eta ekologikoki iraunkorragoa bati buruz joaiteko. Alta desberdintasunen mailak bere lasterkaldi lehergarria aitzina segitzen du eta alfer egotearen kostu ekonomikoa neurriz kanpokoa bilaka daiteke, sekulan ez baditugu lehenbailehen plantan ezartzen trantsizio ekologiko eta sozialaren aldeko beharrezko inbertsioak.

Zer errakzio eragin dituzte alerta horiek guziek?

Aberats okituak izan ezik –horiek oraingo antolakuntza ekonomiko hilgarriaren ibilbideaz oso kontzienteak baitira eta luxuzko gotorlekuak eraikiarazten baittuzte–, egoeraren larritasunaren aitzinean ez da inolako ekintza politiko eraginkorrik abian jarri. Segur, geldotasun politikoa ez da erabatekoa izan: beroketa +1,5°-z ez gainditzea helburutzat duten COP21eko hitzarmenak ospe handitan izenpetuak izan dira eta erronken garrantziaren kontzientzia hartzen lagundu dute.

Bainan zer emaitzarako?

COP21ean, estatuek hartutako engaiamenduen errespetuak + 3°-z baino gehiagoko mundu bati buruz eramanen gintuzke eta ikaragarriko klimaren erotze bati buruz, bainan gaur egun ez dugu batere ildo hori segitzen. Berotegi efektuko gasen isurketak ez dira ttipitzen ari, Parisko hitzarmenek eskatzen duten bezala, bainan alderantziz, Frantzian 2015az geroz etengabe emendatzen segitzen dute.

Nicolas Huloten dimisioak agerian utzi du: politika eta ekonomia alorretan egoera blokeatuta dago eta horrek eragotzi egiten du nazio mailan beharrezko neurriak hartzea, gaurko eta etorkizuneko belaunaldiek irauteko baldintzak bermatzeko.

Alabaina, oraindik ere okerrena saihestea posible da. Gobernuarteko Klima-aditu taldeak (GIEC) esaten du, laster argitaratuko duen txostenaren zirriborroan, klimaren bilakaerari buruzko +1,5º C-ren helburura iristeko parada badagoela, gure jendarteak erabat bide desberdinetik berehala joaten hasten badira, berotegi efektuko gas isuriak zeharo murriztuz.

Estatuaren arduragabekeria dela eta, urgentea da tokiko hautetsiak eta herritarrak mobilizatzea beren lurraldean trantsizioa azkartzeko. Izan ere, aurreko txostenean GIECek adierazi zuenez, klima-aldaketaren kontra egin beharreko ekintzen %50 eta %70 bitartean tokiko eremuan kokatzen dira. Horregatik, hautetsi edo herritar bakoitzak zerbait egin dezake, gaur bertan hasita, bere lurralde mailan irtenbideak gauzatzen hasteko.

Un sursaut pour un Pays Basque soutenable, convivial et solidaire

La situation exige qu'un maximum de personnes changent individuellement leur façon de manger (plus végétale, de saison, locale et bio), de se déplacer (en mobilité active) mais nous n'avons que quelques années pour changer de trajectoire. Pour accélérer le mouvement, il faut également investir les alternatives collectives locales : Euskal moneta, I-Ener, Enargia, EHLG, BLE, Txirrind'ola, l'inter-AMAP Pays Basque, Otsokop, etc ... notre territoire fourmille d'initiatives qui ne demandent qu'à être amplifiées.
Mais le véritable changement d'échelle implique aussi de passer à une citoyenneté plus active et de s'investir dans sa commune, en tant qu'élu.e ou citoyen.ne, pour que la restauration scolaire s'approvisionne en aliments de qualité ou que des aménagements soient réalisés pour les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

C'est cette volonté qui a guidé en 2012 le groupe Trantsitzioa de Bizi ! lorsqu'il a élaboré une boite à outils climat-énergie pour que les équipes candidates aux municipales de 2014 s'engagent sur des actions liées à l'aménagement du territoire, l'agriculture, les transports, l'énergie, le logement, la consommation, la gestion de l'eau, etc... Dans la foulée se constituait le comité Hitza Hitz en charge du suivi citoyen des engagements des équipes élues dans 30 communes qui représentent les ¾ de la population du Pays Basque. Après un premier rapport élaboré en 2016, le comité publie ce deuxième rapport d'étape sur l'avancement des engagements communaux le 7 octobre à l'occasion d'Alternatiba Bayonne. La veille, le tour Alternatiba est arrivé à Bayonne après avoir traversé à vélo 200 territoires pendant 4 mois et accompagné la création de groupes locaux prêts à s'impliquer et activer le levier territorial. Ces vagues qui naissent dans les différents territoires peuvent constituer un raz-de-marée citoyen suffisamment fort pour surmonter le péril qui s'annonce.

Au Pays Basque, les communes ne sont, pour la plupart d'entre elles, pas assez engagées dans la transition. Il y a urgence qu'elles y entrent enfin de plain-pied et accentuent leurs actions. Les élu.e.s ont une responsabilité de premier ordre dans les mesures qu'ils réaliseront à temps ou pas. Les citoyen.ne.s ont un rôle majeur d'aiguillons à jouer en interpellant les élu.e.s dans le cadre de leurs fonctions communales ou intercommunales, en investissant les lieux de concertation pour rehausser l'ambition des actions à entreprendre et en s'assurant de leur suivi.
Ce réinvestissement citoyen peut être le ferment d'un municipalisme démocratique à même de réduire suffisamment nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de créer plus d'emplois et de construire une société plus humaine, plus juste et plus solidaire. Et aussi plus joyeuse, de cette joie éprouvée de ne plus subir et d'avoir pris collectivement notre destin en main. La transition est à portée demain : saisissons-la !

Euskal Herri iraunkor, bizigarri eta solidarioaren alde iratzartzea

Egoera honetan ezinbestekoa da ahalik eta jende gehienak, banaka, jateko ohiturak aldatzea (landare gehiago, garaian garaiko, tokiko eta bio jakiak), bidaiatzeko modu berriak hautatzea (mobilitate aktiboa), baina urte gutxi geratzen zaigu norabidea aldatzeko. Aldaketa hori azkarragoa izan dadin, tokiko alternatiba kolektiboak ere indartu behar ditugu: Euskal moneta, I-Ener, Enargia, EHLG, BLE, Txirrind'ola, Inter-AMAP Pays Basque, Otsokop, etab. Gure lurraldean desmartxa ugari dago; garatu egin behar dira.

Baina zinezko eskala-aldaketak ere eskatzen du herritarrak aktibatzea eta herri bakoitzean mugitzea, hautetsi edo herritar gisa, esaterako, ikastetxeetako jantokiek kalitatezko elikagaiak eskura ditzaten edota ibilgailu partikularrentzako alternatibak sor daitezen.

Xede hori izan zuen Bizi !-ren *Trantsizioa taldeak* klima-energia tresna-kutxa prestatu zuenean. Tresna-kutxa hau proposatu zien 2014ko tokiko hauteskundeetako hautagaiei, hauek engaia zitezen hainbat arlotan: lurraldearen antolaketa, nekazaritza, garraioa, energia, etxebizitza, kontsumoa, uraren kudeaketa, etab. Orduan sortu zen Hitza Hitz komitea; honen eginkizuna zen herritarren aldetik jarraipena egitea herriko etxeetara iritsi ziren hautetsiek hartu zituzten engaiamenduei zegokienez, 30 herritan (Ipar Euskal Herriko biztanleen ¾ biltzen dituztenak).

2016an egin zen lehen txostena. Orain komiteak herriko etxeen engaiamenduen inguruko bigarren txostena plazaratuko du, urriaren 7an Baionako Alternatiban. Bezperan Alternatiba Tourra Baionara iritsi da, lau hilabetez 200 lurralde zeharkatu ondoren; horietan tokiko taldeak eratzen lagundu du; talde horiek prest daude engaiatzeko eta beren lurraldean eragiteko. Lurraldeetan sortzen diren uhin hauek itsasikara bihur daitezke, eta datorren arriskuari aurre egiteko aski azkarrak izan daitezke.

Euskal Herrian herriko etxeak, oro har, ez dira trantsizioan oso engaiatuak. Urgentea da horretan has daitezen eta ekintzak areagotu ditzaten. Hautetsiek ardura handia dute, hartuko dituzten –edo ez dituzten– erabakiak direla medio. Herritarrok horretara bultzatu behar ditugu, udaletan edo elkargoetan dituzten ardurei buruz interpelatu, erabakiak hartzen diren lekuetan parte hartu, egin beharreko ekintzak azkarragoak izan daitezen eta jarraipena egin dadin.

Herritarron aktibazio hau munizipalismo demokratiko baten sorburua izan daiteke, berotegi-efektua duten gas isuriak aski gutxitu daitezen, baina halaber enplegu gehiago sortzeko eta jendarte gizatiarragoa, justuagoa eta solidarioagoa eraikitzeko. Jendarte alaiagoa ere izango da, ez dugulako gehiago pairatuko eta etorkizuna gure eskuetan hartu dugulako. Trantsizioa hortxe daukagu: Hel diezaiogun!

Qu'allez-vous trouver dans le rapport Hitza hitz 2018 ?

Quatre ans et demi après les élections municipales de mars 2014, et après un premier rapport en 2016, cette deuxième livraison fait le point sur l'état d'avancement des actions de transition écologique sur lesquelles se sont engagées 30 communes du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule, rassemblant les ¾ de la population du Pays Basque nord.

Le présent rapport est structuré en trois parties :

1- Historique d'une démarche citoyenne en faveur de la transition énergétique en Pays Basque et évolution méthodologique
Le rapport revient sur la genèse de la boite à outils municipale et du Pacte de transition énergétique. Y est également exposé le travail réalisé depuis mars 2014 avec la constitution du comité de suivi « Hitza Hitz : pour réussir la transition » en novembre 2014, le premier rapport de 2016 et les changements méthodologiques de la deuxième édition.

2- Analyse et synthèse du niveau de réalisation des actions de transition énergétique dans les communes signataires
Des éléments d'appréciation globaux sont présentés concernant le niveau d'avancement des communes. L'idée est de tenter de proposer des pistes de réponse à la question : sommes-nous sur la bonne voie ?

3- Présentation des fiches d'avancement par commune
Vous trouverez dans cette troisième partie, une fiche dédiée à chaque commune. Pour les 27 communes ayant répondu positivement à cette deuxième étape d'évaluation, la fiche indique le niveau d'avancement pour chaque action retenue ainsi que de manière synthétisée pour chaque domaine d'action. Un indicateur global permet d'estimer la progression par rapport à 2016. Une appréciation synthétique du comité Hitza hitz sur les efforts réalisés par les communes est également présente. Pour les 3 communes qui n'ont pas voulu participer à cet exercice d'évaluation, une fiche incomplète est jointe au rapport.

Annexes
Dans la version finalisée, sera regroupé en annexes, l'ensemble des documents qui nous ont permis de réaliser ce rapport : fiches complétées et documents complémentaires.

Présentation publique
Rapport 2016

Hitza hitz 2018-eko txostenan, zer atxemanen duzue?

2014ko martxoan izan ziren udal hauteskundeetatik lau urte eta erdi joan dira. 2016an lehen txostena egin zen. Hau bigarrena da, eta bere xedea da egiaztatzea Lapurdi, Baxenafarro eta Xiberoko 30 herriko etxek —Ipar Euskal Herriko biztanleen ¾ biltzen dituztelarik— hartu zituzten engaiamenduei buruzko trantsizio ekologikorako ekintzak nola aitzineratu diren.

Txosten hau hiru ataletan banatzen da:

1- Euskal Herrian energia trantsizioaren aldeko herritar desmartxaren historia eta bilakaera metodologikoa.
Txostenak aztertzen du herriko etxeetarako tresna-kutxa eta Energia Trantsiziorako Ituna nola sortu ziren. Halaber, 2014ko martxotik hona egin den lana ere islatzen da; 2014ko azaroan sortu zen «Hitza Hitz: pour réussir la transition» izeneko jarraipen komitea, 2016ko lehen txostena eta bigarren txostenerako izan diren aldaketa metodologikoak.

2- Sinatu duten herriko etxeetan energia-trantsizioko ekintzen analisia eta aintzinatzearen sintesia
Herriko etxeak zer heineraino aitzinatu diren aztertzen da (egitera engaiatu ziren ekintzei buruz), eta hori neurtzeko elementu orokorrak aurkezten dira. Xedea da galdera bat erantzuteko pistak eskaintzea: bide onetik goaz?

3- Herriko etxe bakoitzaren aitzinatze fitxak
Hirugarren atalean udalerri bakoitzaren fitxa aurkituko duzu. Bigarren ebaluaketa honi buruz erantzun positiboa eman duten 27 udalerrien kasuan, fitxak adierazten du ekintza bakoitza zenbat aitzinatu den; bai eta, modu sintetikoan, ekintza-eremu bakoitzean ere. Adierazle orokor baten bidez neurtzen da 2016tik hona zenbat aurreratu den. Halaber, Hitza hitz komiteak aurkezten du herriko etxeek egin duten ahaleginaren iritzi sintetiko bat. Parte hartu nahi izan ez duten 3 udalerrien kasuan, txostenak osatu gabeko fitxa bana dakar.

Eranskinak
Azken bertsioan, eranskinetan jasoko dira txostena egiteko baliatu ditugun dokumentu guztiak: osatutako fitxak eta dokumentu osagarriak.

2016ko Txostenaren aurkezpen publikoa

PREMIERE PARTIE

HISTORIQUE D'UNE DEMARCHE CITOYENNE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE EN PAYS BASQUE

Une boite à outils climat-énergie pour impulser une démarche « Pays Basque en Transition »

53 fiches actions
in
13 thématiques différentes

Sa constitution

En 2012, le groupe de travail Trantsizioa s'est constitué au sein de Bizi ! Notre volonté était de réfléchir à la manière dont le rendez-vous démocratique de 2014 – élections municipales - pouvait devenir une caisse de résonance en faveur d'une politique climat-énergie locale, à l'échelle du Pays Basque nord.

Au terme d'un travail de plusieurs mois (septembre 2012 à mars 2013), la boite à outils de Bizi ! est née. C'est un document à l'attention de toutes les équipes candidates aux élections municipales de 2014. Nous l'avons voulue pédagogique, pratique à consulter, riche d'actions concrètes et simples à réaliser.

Le contenu de la boite à outils

La boite à outils rassemble 53 fiches - actions dans 13 thématiques : urbanisme, mobilité, énergie, bâtiments, agriculture, forêt, eau, espaces verts, économie, déchets, consommation responsable, risques et stratégie.

Accompagnement pédagogique

4 étapes sont à franchir pour progresser dans la réussite d'une action (démarrer, avancer, accélérer, aller plus loin). Chacune de ces étapes est différente : elle demande des réalisations distinctes. Pour que chacune de ces réalisations soit comprise, nous avons pris le parti de les guider pas à pas (cf. ci-contre, un extrait des fiches actions).

Cette démarche rend la boite à outils facilement assimilable par les 158 communes du Pays Basque Nord, quelle que soit leur superficie, leur nombre d'habitants et leur localisation géographique.

La boite à outils de Bizi ! a été publiée en format papier à 2000 exemplaires, un an avant les Municipales de mars 2014 pour permettre aux listes candidates de s'en inspirer pour rédiger leurs programmes municipaux.

Le pacte de transition énergétique :
clé d'entrée dans la boite à outils climat-énergie

Pacte de transition énergétique
Pays Basque 2014 - 2020

Conscients·tes de la nécessité absolue d'agir contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique, si nous sommes élus·es,

NOTRE LISTE S'ENGAGE À :

Économiser l'espace

Développer la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo)

Suivre et optimiser les consommations énergétiques

Enclencher la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti public

Développer des circuits courts de proximité

Dans un deuxième temps, nous avons constitué le pacte de transition énergétique. Il se compose d'actions extraites de la boite à outils qui s'insèrent dans 7 thématiques : urbanisme, mobilité, énergie, bâtiment, agriculture, consommation responsable et déchets.

Plus particulièrement, à la lecture du pacte, on notera que 3 des 8 actions comprennent en réalité des combinaisons de fiches-actions de la boite à outils. De sorte que, ce document - dans les détails - propose non 8 mais 11 actions.
L'objectif de ce « Pacte » était double : créer une clé d'entrée dans la transition – pour l'action communale - et élargir la diffusion citoyenne de la boite à outils.

L'engagement des communes

Ce pacte de transition énergétique a été proposé à la signature de toutes les listes candidates aux élections municipales 2014 : ces listes pouvaient s'engager sur tout ou partie du Pacte, voire sur d'autres actions de la « Boite à outils ».

82 listes candidates **ont signé ce pacte représentant alors 90% de la population !**

Soirée de signature du Pacte *12 mars 2014 à Ustaritz*

À l'issue des élections municipales, ce sont 30 communes de toutes tailles, rassemblant les ¾ de la population du Pays Basque Nord, dans les provinces de Soule, Basse-Navarre et Labourd, qui ont une équipe signataire du pacte de transition énergétique.

Le comité de suivi « Hitza Hitz : Pour réussir la transition »

Parce que plus que les engagements, ce sont les actes qui comptent, dès 2012, le groupe Trantsizioa a souhaité constituer un comité de suivi. C'est la vocation du comité « Hitza Hitz, pour réussir la Transition » : veiller à ce que les engagements pris soient tenus.

Synthèse de l'historique

Le rôle du comité citoyen Hitza Hitz

Hitza hitz : une parole est une parole. Les engagements pris devront être tenus !
Le comité « Hitza Hitz, pour réussir la Transition » a pour mission d'y veiller.

Pour cela, il revendique son rôle d'aiguillon afin de stimuler l'action municipale en faveur de la transition écologique. Le présent rapport en est une illustration.

Le comité Hitza Hitz s'appuie sur les relais locaux

Pour compléter et améliorer l'action du comité, chacun.e est appelé.e à apporter sa part de colibri en devenant un relais local !
Le relais local assure une veille active de la mise en œuvre des engagements pris par l'équipe municipale de sa commune (si celle-ci est signataire du pacte et/ou des communes voisines).

Le suivi régulier de l'engagement

La production d'un rapport faisant état de l'avancement de la mise en œuvre des actions constitue l'un des axes majeurs de travail du comité Hitza hitz et de ses relais.
Ce travail de suivi est constitutif de la démarche. Dès son lancement en 2012, il a été annoncé aux communes.

Un premier rapport a été effectué en 2016, basé sur une auto-évaluation des communes. Ce présent rapport est donc le deuxième à analyser la progression des engagements. Néanmoins, d'autres formes de suivi peuvent être choisies.

Ainsi, en 2015 le comité Hitza hitz a mis en avant 21 actions concrètes de transition écologique déjà à l'œuvre en Pays Basque, lors d'Alternatiba Garazi. En 2017, nous avons privilégié des rencontres avec les communes afin d'échanger (publiquement ou non) sur les avancements communaux.

Présentation des actions communales Alternatiba Garazi 2015

2016 : premier rapport du Comité Hitza Hitz

Pour réaliser le premier rapport sur l'évolution de l'engagement des communes, le comité Hitza Hitz a piloté une auto-évaluation des actions.
Ainsi, en janvier 2016, les maires et référent.e.s « transition énergétique » des 30 communes signataires ont été sollicité·e·s pour produire un état d'avancement de la mise en œuvre des actions de transition énergétique qu'ils et elles avaient choisies en signant le Pacte.

Les outils de suivi : la fiche évaluation
Chacune des 30 communes signataires a reçu un tableau listant les actions sur lesquelles elle s'est engagée.
Pour chaque action, la commune a dû indiquer son avancement selon les quatre niveaux de progression proposés dans la boite à outils :

1- Démarrer
2- Avancer
3- Accélérer
4- Aller plus loin

Présentation publique Rapport 2016

Ce tableau dispose également d'une colonne permettant la description d'actions ou informations particulières, en relation avec l'avancement et qui pouvaient être complétées avec des documents annexes.

À l'issue de nombreuses relances, 23 communes sur 30 ont transmis leur avancement, complété de commentaires et parfois accompagné de documents apportant des explications sur les actions menées.

Le tableau de bord d'avancement : un outil simple de suivi des actions

Chacune de ces fiches complétées a été insérée dans un tableau de bord plus large.
Ce tableau de bord nous a permis *in fine* de réaliser des analyses sur plusieurs niveaux. D'abord, celui des communes, puis de toutes les communes engagées (les thèmes les plus choisis, les plus engagés, nombre d'actions, thématiques…). Il nous a également permis d'aborder les thèmes en tant que tels, puis croisés entre eux.
Ces informations nous ont permis de créer les premières analyses, restituées dans le rapport 2016[1] et présentées publiquement lors de la journée de la transition citoyenne.

Les limites de l'auto-évaluation

La relation établie avec les communes est celle de la confiance. Ainsi en 2016, nous avons constitué le premier rapport sur l'auto-évaluation (expliquée ci-dessus). Nous

[1] Ce document est consultable sur le site de Bizi ! (Rubrique Alternative municipale)

n'avons pas repris cette méthode pour le présent rapport.

Loin de nous l'idée de déroger à notre principe de confiance. Mais des difficultés – techniques - certaines sont apparues.

La lecture de la fiche action

D'abord, rappelons que la fiche action se compose de 4 étapes : Démarrer ; Avancer ; Accélérer ; Aller plus loin.
Chacune de ces étapes comprend une démarche – différente - à réaliser. Or, cette méthode d'avancement n'a pas toujours été comprise.
Par exemple, dans le domaine de l'urbanisme, la fiche « économiser l'espace » a pour objectif de réduire le nombre de terrains à urbaniser. C'est donc une inscription de cet objectif au PLU (document régissant l'urbanisme d'une commune) … mais pas seulement ! Il s'agit également de créer une commission extra-municipale, d'utiliser des outils juridiques ou des procédures ZAC ; mieux, de réaliser une politique générale et partagée par tous les acteurs municipaux liés à l'urbanisme !
Ainsi, plusieurs communes se sont notées au niveau 4 alors qu'il manquait plusieurs éléments. D'autres se sont sous évaluées parce qu'elles étaient en carte communale (autre document d'urbanisme).

Les compétences des communes

Là aussi, rappelons qu'une compétence est un domaine d'actions de la commune : réfection des trottoirs, école, entretien des espaces verts…
Pour chaque compétence elle a un budget.

Depuis plusieurs années les communes sont invitées à « se regrouper », à faire des intercommunalités, afin de partager les budgets : de faire des économies d'échelle.

Ces regroupements donnent naissance à des entités que nous connaissons tous : communautés de communes, Communauté d'Agglomération. Dernièrement l'ensemble des 158 communes se sont regroupées sous la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Depuis toutes ces années, les communes transmettent leurs compétences (leurs budgets) à ces entités, où les décisions s'établissent collectivement. La commune ne peut plus agir seule, l'expression consacrée est alors qu'« elle a perdu la compétence ».
Il existe d'autres entités à qui les communes peuvent transmettre leurs compétences : les syndicats. Ils représentent eux aussi une forme de mutualisation d'un service. Pour donner un exemple connu en Pays Basque : Bil ta Garbi (déchets).

Ce « millefeuille » d'acteurs qui agit sur le territoire rend complexe l'action d'un.e maire. Il nous a été nécessaire de comprendre l'ensemble de ces acteurs complémentaires à la commune pour apprécier la volonté d'avancement des communes dans la transition.

Rapport 2018 : Comment avons-nous analyser l'action des communes ?

Compléter mais pas évaluer

Pour cette nouvelle évaluation, nous avons agi selon le même principe qu'en 2016 : à savoir l'envoi de fiches à compléter par les communes avec les actions mises en oeuvre. Cependant, nous avons souhaité évaluer nous-même les engagements pris par les communes.

Les outils : la fiche évaluation

En 2016, les communes devaient s'évaluer et pouvaient éventuellement commenter leur action. À l'inverse en 2018, la nouvelle fiche d'évaluation implique que les communes précisent nécessairement leurs réalisations pour chaque étape. L'évaluation a été réalisée à la lumière de ces informations par le comité Hitza Hitz.

Le tableau de bord d'avancement

Suite à ces évaluations, nous avons complété notre tableau de bord.
Lors du dernier rapport, cet outil nous avait permis de réaliser plusieurs types d'analyses : les actions de la commune, les actions de toutes les communes, leur niveau d'engagement ou encore l'évolution générale de tous les thèmes…

Notre objectif pour ce rapport est de reprendre les mêmes analyses, voire d'en approfondir quelques-unes.

Le rapport ci-dessous comprend :
- Une description des réalisations en 2018 ;
- La progression de chaque commune (fiche communale)
- Une synthèse thématique des réalisations en cours ou déjà accomplies.

Les limites de l'évaluation de 2018

La première des limites que nous relevons ici est interne au groupe : la qualité de la démarche ne peut être scientifique. Nous n'avons ni le temps, ni les moyens humains d'une telle réalisation. Rappelons que notre démarche est une action citoyenne et bénévole. Nos chiffres ont une valeur illustrative et ne constituent pas une évaluation objectivée à partir d'indicateurs, tels que l'émission de CO2 ou le niveau de biodiversité.
Dans ce cadre, notre énergie se place dans la construction honnête d'un regard, d'une méthode de lecture du cheminement des communes engagées. Notre objectif est que les maires et les citoyen.ne.s puissent se repérer et suivre la progression de l'action communale.

Arrivée du tour Alternatiba Garazi 2015

Une qualité variable des réponses
D'une part, les communes ont été plus ou moins généreuses dans leur retour. Cette variabilité complexifie l'évaluation : comment appréhender la différence entre ce que nous savons de l'action des communes dans notre quotidien et le peu d'informations transmises à Hitza Hitz ? Ce fut le cas par exemple pour Bayonne ou St-Martin d'Arrossa. La première nous a fourni des réponses peu appropriables (datant de 2016 et non renseignées dans les fiches actions). La deuxième quant à elle,

réalise selon nos sources une action sur l'énergie… mais elle ne nous a pas transmis son évaluation !
D'autre part, certaines communes, appartenant pourtant à la même intercommunalité, nous ont présenté des réponses différentes quant à leur compétence partagée : Hasparren, Mendionde et Macaye.

Présentation publique du rapport 2016 - Paris

La "difficile" progression[2] communale 2016/2018

Le niveau d'avancement des communes (présenté ci-dessous) compare donc deux situations - pour partie - différentes : la situation décrite par les communes en 2016 (avec les difficultés de compréhension mentionnées ci-dessus) et celle que nous avons élaborée en 2018. Cette différence semble se traduire par des reculs ou beaucoup de situations stationnaires. En réalité, le tableau est moins noir que cela : aucune commune ne paraît avoir régressé, c'est le regard que nous avons dessus qui a évolué. Dans le rapport 2018, les communes ont une évaluation tout simplement plus conforme aux critères de la boite à outils.

Pour illustrer la progression des communes ou son absence, nous avons décidé d'établir trois tendances d'évolution, figurées par une flèche : stagnation, progression légère ou progression. En rouge, les communes qui ne semblent pas avoir avancé[3], en orange les communes qui ont légèrement progressé (entre 4 et 8 étapes supplémentaires franchies) et en vert les communes marquant une nette progression (plus de 8 étapes supplémentaires franchies).

Flèches de progression

Enfin, il nous faut parler des actions réalisées en sus des engagements communaux initiaux (11 actions en tout, cf. p24) Il s'agit d'actions supplémentaires de quelques communes, sur lesquelles les maires ne se sont pas engagés en 2014. Or, dans notre traduction algébrique et graphique (moyenne, schéma, camembert…), ces actions peuvent, quand elles ont seulement débuté, affaiblir le résultat de leur effort : une aberration. Nous avons donc décidé de ne comptabiliser ces actions que lorsqu'elles augmentent leur moyenne.

[2] Assez souvent, les communes ont réalisé certaines étapes d'une action mais pas la totalité - et ce pour plusieurs raisons : difficultés communales ou de compétence.
Nous avons donc pris le parti de ne plus considérer la progression comme linéaire. Par exemple, si une commune a terminé la première étape et réalisé quelques éléments de l'étape 2 et de l'étape 4, nous l'avons évaluée à 50 % (étape 2), selon la nature des actions accomplies. C'est la raison pour laquelle vous trouverez également dans ce rapport-ci, des analyses se rapportant aux actions, mais également aux "étapes" qui les composent.

[3] Pour cette évaluation, nous avons réévalué le niveau d'avancement des communes en 2016 pour les seules actions du pacte de transition (les plus emblématiques) et nous l'avons comparé à celui de 2018 pour les 21 communes ayant répondu en 2016 et en 2018. Lorsqu'il y avait 3 étapes supplémentaires franchies ou moins, nous avons considéré qu'il s'agissait d'une stagnation et que l'écart constaté était plutôt dû à une meilleure information des communes avec des modalités de retour plus précises en 2018.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTHESE ET ANALYSE DU NIVEAU DE REALISATION DES ACTIONS DANS LES COMMUNES SIGNATAIRES

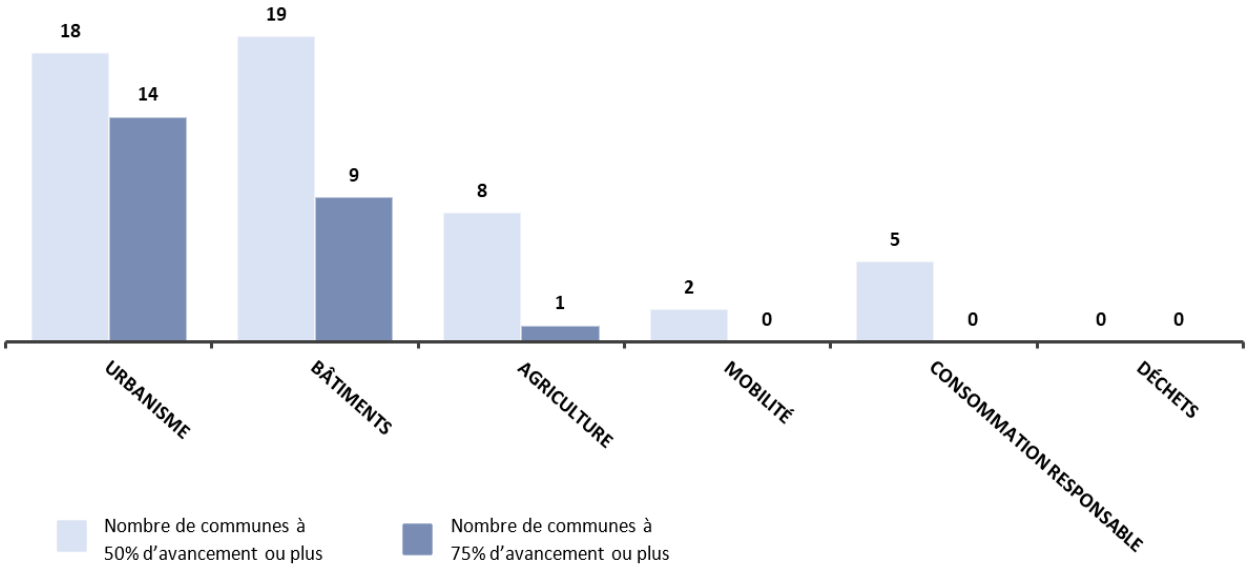

Quelles progressions ?

En 2018 : retour de la quasi-totalité des tableaux d'avancement communaux

En 2016, 23 communes, sur 30 engagées, nous avaient renvoyé leur fiche d'évaluation. En 2018, seules Ispoure et Mouguerre ne nous ont pas répondu

28 retours en 2018 !

Entre les deux bilans, 29 communes nous ont envoyé leurs éléments d'avancement.

Seule la commune d'Ispoure reste complètement muette.

Un plus grand nombre d'actions engagées

Avec ces réponses, nous avons d'abord constaté que certaines communes ont engagé des actions supplémentaires : Hasparren, Hendaye, Ostabat-Asme…
En somme, c'est 11 actions supplémentaires en 2018 par rapport à 2014.

Des niveaux d'engagement très variables

La démarche de transition de Bizi ! est particulièrement souple : son premier objectif était de mettre le pied à l'étrier à toutes les communes, quelle que soit leur capacité.
De sorte que la variabilité de l'engagement était intrinsèque à l'engagement Trantsizioa 2014. Les communes pouvaient s'engager de 1 à 53 actions, entre le Pacte et la Boite à outils.
Les engagements vont de 3 actions (Urt) jusqu'à 40 actions (Boucau) (cf. tableau ci-contre).

Afin que les équipes municipales, mais aussi les citoyen.ne.s, puissent se repérer dans toute cette diversité, le comité Hitza Hitz a réalisé une première évaluation : le niveau d'engagement, selon le nombre d'actions choisies.

Nombre d'actions retenues en 2018
en incluant les actions supplémentaires entreprises en plus des engagements de 2014.

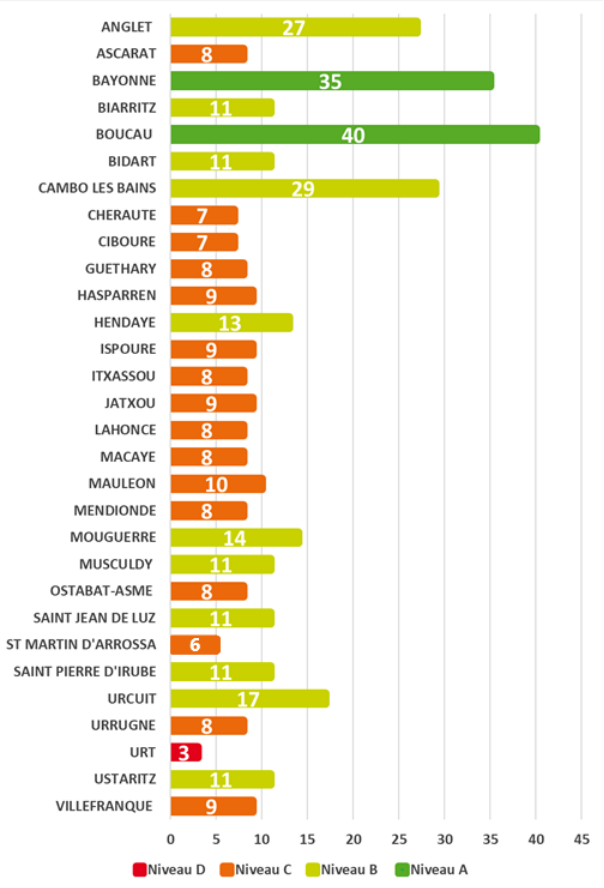

Quatre niveaux d'engagement ont été définis sur le principe des étiquettes énergétiques (classe A, B, C et D).

Selon ce classement, les 30 communes, en 2018, se répartissent comme suit :

- **31 à 50 engagements**[4] (A) : 2 communes : BAYONNE, BOUCAU

Identique à 2016

- **11 à 30 engagements²** (B) : 11 communes : ANGLET, BIARRITZ, BIDART, CAMBO-LES-BAINS, HENDAYE, *MOUGUERRE*, MUSCULDY, SAINT-JEAN-DE-LUZ, SAINT-PIERRE D'IRUBE, URCUIT, USTARITZ

Contre 9 en 2016

- **6 à 10 engagements²** (C) : 15 communes : ASCARAT, CHERAUTE, CIBOURE, GUÉTHARY, HASPARREN, *ISPOURE*, ITXASSOU, JATXOU, LAHONCE, MACAYE, MAULEON, MENDIONDE, SAINT-MARTIN-D'ARROSSA, OSTABAT-ASME, URRUGNE, VILLEFRANQUE

Contre 15 en 2016

- **1 à 5 engagements²** (D) : 1 commune, *URT*

Contre 3 en 2016

Les 2 communes en italiques sont celles qui n'ont pas transmis leur état d'avancement en 2018 : Mouguerre et Ispoure.

On remarque que **17 communes- plus de la moitié- ont choisi moins de 10 actions**.
Toutefois, on voit également une progression dans le nombre des actions. Les communes de moins de 5 engagements se réduisent au profit du groupe des 10 actions ou plus : Ostabat-Asme ayant en effet commencé 4 actions de plus que son engagement initial, bravo !

L'effort communal

Nous avons voulu aussi évaluer le niveau d'engagement des communes au regard de leur capacité. En effet, toutes les communes n'ont évidemment pas les mêmes moyens (économiques, techniques, humains...) à leur disposition. Nous avons donc cherché à estimer ces capacités en fonction de leur population car leur budget est généralement proportionnel. Aussi, nous avons voulu rapprocher l'ambition des communes à leurs capacités : combien d'actions pour 100 habitants ?
La différence est nette ! Certaines communes ont au moins 4 actions pour 100 habitants, quand d'autres ont moins d'1 action pour 1000 habitants.

Effort moyen par catégorie - représentation graphique

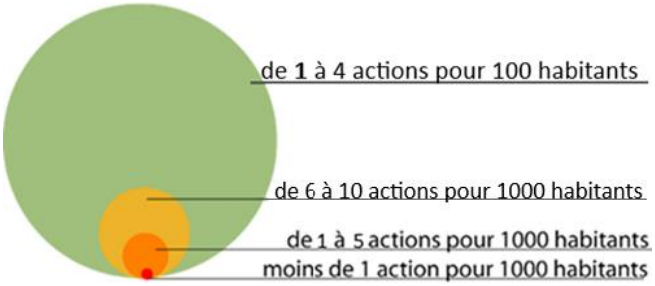

- - **De 1 à 4 actions pour 100 habitants**
  Musculdy, Ascarat, Ostabat-Asme, *Ispoure*, Macaye, Saint-Martin d'Arrossa

- **De 6 à 10 actions pour 1000 habitants**
  Chéraute, Mendionde, Jatxou, Urcuit, Guéthary,

- **De 1 à 5 actions pour 1000 habitants**
  Boucau, Cambo-les-Bains, Itxassou, Mauléon, Villefranque, Lahonce, *Mouguerre*, Saint-Pierre-d'Irube, Bidart, Urt, Hasparren, Ustaritz, Ciboure,

- **Moins de 1 action pour 1000 habitants**
  Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Bayonne, Anglet, Biarritz

[4] Pour faciliter la comparaison entre 2016 et 2018, nous avons assimilé les actions supplémentaires des communes à des engagements (pacte 2014).

Le poids de l'effort communal dans la progression

Si l'on compare le taux d'effort et les progressions communales (cf. fiches communales), on peut constater que plus l'effort communal est fort, et plus la progression est complexe. D'abord, on peut constater qu'en général les communes progressent peu dans leur avancement. Ainsi, parmi les 21 communes dont nous disposons des retours à la fois en 2016 et en 2018, seulement 3 semblent avoir effectué des progrès notables. Elles ont réalisé plus de 8 étapes – qui ne sont – rappelons-le – qu'une partie des actions globales.

Progression 2016 - 2018	Stagnation	Légère progression	Progression
Nombre de communes	6	12	3

Ensuite, on n'observe pas de différence significative entre les groupes d'effort communal dans les niveaux de progression : chaque groupe comprend des communes en stagnation, en progression légère ou en progression. Deux communes les plus en progrès, Mendionde et Musculdy, font même partie des 2 groupes à l'effort communal le plus élevé. Ce qui tend à montrer l'importance du volontarisme politique pour s'engager dans la transition : même des "petites communes" avec des moyens réduits peuvent accomplir de substantielles réalisations avec des équipes municipales mobilisées.

Cela ne doit pas pour autant nous amener à sous-estimer les freins techniques que peuvent rencontrer les communes rurales et il convient de reconnaître l'importance d'un accompagnement pour renforcer leur capacité d'action.

Aussi à court terme, nous espérons que la nouvelle Communauté d'Agglomération jouera pleinement son rôle d'animation et d'accompagnement technique auprès des plus petites communes, notamment dans le cadre de son Plan Climat.

Ce type de questionnement nous paraît indispensable pour passer de l'état actuel « des petits pas » à un véritable changement d'échelle. Nous sommes conscients des efforts effectués jusqu'ici. Cependant, pour donner une estimation du travail à réaliser, si l'on se base ne serait-ce que sur la boite à outils (53 actions), les 30 communes ne se sont engagées à franchir que 23% des étapes (1441 étapes), qu'à ce jour, elles n'ont pas franchies.

Analyse thématique

Des thématiques climat-énergie inégalement plébiscitées

Thématiques (en %)

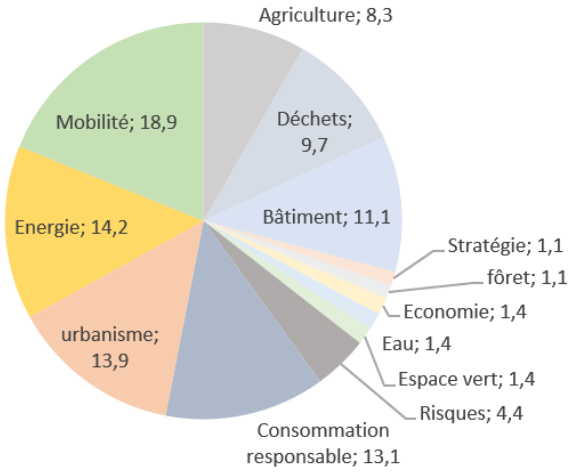

Si l'engagement en général reste variable, il en va de même pour les thématiques. Toutefois, nous avons voulu voir, dans toute la diversité de ces engagements, si plusieurs tendances ressortent. Quelle thématique a été la plus choisie en 2014 ? Quelles thématiques progressent le mieux en 2018 ? Y a-t-il concordance ?

ENARGIA

Les enjeux selon les territoires

Ainsi, lors de l'engagement initial, à l'échelle de toutes les communes, 70% des engagements se concentrent autour de cinq thèmes : mobilité, énergie, urbanisme, consommation responsable et bâtiment.
C'est clairement un effet du Pacte auquel la plupart des communes se sont limitées et qui se concentre sur ces thèmes. Les obligations et incitations législatives n'y sont sans doute pas étrangères non plus.
Cependant, si l'on se concentre sur la taille de la commune, quelques informations importantes apparaissent.
Les villes, de plus de 5 000 habitants, ont pris des engagements dans tous les domaines du Pacte. Elles partagent une même priorité d'enjeux : mobilité, urbanisme et énergie.
Pour les villages (- 5 000 habitants), l'engagement initial fut moindre. En effet, ensemble, ils ne se sont pas engagés dans la moitié des domaines. Aucune action n'a été choisie, par exemple, dans les domaines de la forêt, de l'eau ou des risques.
L'enjeu ou besoin majeur pour ces communes est celui de la consommation responsable (cantine bio, circuits courts et locaux…) : 19% des engagements. Viennent ensuite l'énergie et la mobilité.

Urbanisme
Aménagement du territoire

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique se sont engagées sur au moins une action relative à l'urbanisme « économiser l'espace ».

Il s'agit du domaine où les communes semblent les plus avancées, c'est aussi le domaine le plus réglementé. La boite à outils climat-énergie de Bizi ! reprend les grands principes des lois dites « grenelle » : économiser l'espace pour protéger en priorité les zones naturels et agricoles, privilégier le renouvellement de la ville sur elle-même plutôt que l'étalement urbain, prendre en compte les modes de transports alternatifs à

la voiture (train, bus, vélo, marche), etc. Elle a été rattrapée par les évolutions législatives, notamment la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) qui réduit les possibilités d'étalement urbain.
Aussi, les bons scores obtenus sont moins le reflet d'un volontarisme affirmé et partagé que le résultat du respect de la réglementation. On observe en particulier une quasi absence de politique globale cohérente intégrant les différentes dimensions (agriculture, mobilité, bâtiment...) et acteurs en jeu dans un aménagement soutenable. En effet, malgré les lois successives supposées l'endiguer, l'artificialisation poursuit son accélération en France et l'équivalent d'un département disparaît tous les 8 ans sous le béton[5].

C'est 65000 ha de terres agricoles et naturelles qui sont consommées par des espaces urbains, industriels ou commerciaux. Le Pays Basque n'est pas épargné par cette tendance. Si elle souhaite ne pas participer à l'effondrement de la biodiversité en cours et contribuer à un début de reconquête de notre souveraineté alimentaire, la nouvelle communauté d'agglomération Pays Basque aura un rôle majeur dans les ambitions puis le suivi des documents d'urbanisme (PLUi).

A travers le suivi et la participation aux temps de concertation, les citoyen.ne.s et associations ont également un rôle fondamental pour s'assurer que leur commune met en œuvre des pratiques urbanistiques conformes à l'intérêt général.

Mobilité

24 des 30 communes signataires du pacte de transition énergétique ont choisi au moins une action en rapport avec la mobilité, principalement celle relative au développement de la pratique des modes actifs (marche et vélo). Les transports sont, avec l'agriculture, la principale source d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire[6].

Avec plus de ¾ des déplacements effectués en voiture et seulement 1% en vélo, le Pays Basque a pris du retard par rapport au reste de la France, qui est elle-même à la traîne de nombre d'autres pays européens…

Outre les enjeux sanitaires (48 000 morts prématurés par an en France du fait de la pollution de l'air[7]), la dépendance au pétrole pour nos déplacements quotidiens a des

[5] D'après le Plan biodiversité, publié en juillet 2018

[6] TEPCV PAYS BASQUE : étude énergie-climat Rapport finale de phase 1. 2016

[7] Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique -INVS -2016

conséquences sociales et économiques majeures pour chacun.e d'entre nous. Les collectivités ont la responsabilité d'anticiper le renchérissement tendanciel du coût du pétrole, en particulier pour les personnes avec les plus faibles ressources, en aménageant des infrastructures de transports abordables.
Pourtant, si l'on observe bien des initiatives çà et là, les actions communales en termes de mobilité ne sont globalement pas du tout à la hauteur des enjeux. Trop souvent, les mobilités actives sont réduites aux usages sportifs ou touristiques, sans démarche cohérente pour favoriser les déplacements quotidiens.
Plusieurs communes semblent avoir une conception des mobilités durables circonscrite à la voiture électrique alors que celle-ci ne figure pas dans la boite à outils de Bizi ; elles mettent parfois en avant l'investissement qu'a représenté l'installation d'une borne électrique. Il serait plus conséquent et inclusif d'investir dans des aménagements continus, fonctionnels et adaptés aux mobilités actives (marche et vélo) et transports en communs, abordables pour l'ensemble des habitant.e.s.

A l'échelle de l'agglomération, l'action du Syndicat des mobilités ne montre pas non plus une ambition à la mesure des défis à relever. Concernant le Tram'bus, nous regrettons le retard pris dans le projet, la réduction de la part de voies en site propre par rapport à l'appel à projet initial, une intermodalité sous-évaluée avec trop peu de parking relais et la quasi absence de pistes cyclables réalisées à l'occasion des travaux.
Nous sommes en particulier surpris qu'une part non négligeable de routes réaménagées à l'occasion des travaux semblent en infraction avec l'article L228-2 du code de l'environnement qui prévoit que toute rénovation de route doit s'accompagner d'aménagements pour les vélos. Nous espérons que les citoyen.ne.s et associations se mobiliseront pour exiger un respect des lois et une politique de mobilité ambitieuse.

Agriculture

De nombreu·x·ses citoyen·ne·s souhaitent manger plus d'aliments issus d'une agriculture locale de qualité. Cet attachement se retrouve auprès des élu.e.s : 25 communes ont choisi l'action *Développer les circuits courts de proximité*. Cependant, on observe que peu d'entre elles se donnent véritablement les moyens de leurs ambitions puisque seulement 5 communes se sont engagées à *Préserver et développer le foncier agricole* !

Parmi elles, certaines prennent des décisions allant à l'encontre de leurs engagements, telle Cambo-les-bains, qui dans son nouveau PLU voté a fait basculer des terres agricoles du plateau de Marienia en terrain constructible.
A l'inverse, d'autres communes se montrent très volontaristes sans avoir pris d'engagements, telles Ustaritz ou Mendionde. La première met à disposition 14 ha de parcelle pour la production de fruits et légumes en agriculture biologique. La seconde, après avoir activement participé à l'émergence de la SCIC maraîchère bio Garro (35 ha disponibles), vient d'inaugurer la première cantine bio du département avec une bonne part de produits locaux. Espérons qu'elle montrera la voie aux autres communes qui sont souvent encore bien loin des « 50 % de produits bio, écologiques ou issus de

circuits courts » prévus dans le Programme “Ambition bio 2022”. De nombreuses communes semblent concevoir les dimensions bio et locales comme mutuellement exclusives, ne semblent pas avoir intégré le respect de la saisonnalité ou la réduction de produits carnés dans la confection des menus de restauration collective. Gageons que le Projet Alimentaire Territorial prévu par la CAPB saura rehausser et concrétiser les ambitions municipales.

Les déchets

28 des 30 communes signataires du pacte de transition énergétique ont choisi l’action portant sur **l’amélioration de la gestion des biodéchets**.

Plusieurs communes semblent ne pas opérer de distinction entre le tri sélectif et la gestion particulière des biodéchets : elles relatent des mises en œuvre de sensibilisation au tri sans rien de réalisé concernant les biodéchets alors que c'est l'action qu'elles se sont engagées à mener. Pourtant, les biodéchets représentent environ un tiers des ordures ménagères résiduelles et sont composés d'eau à 80%. Ils présentent l’avantage de pouvoir être valorisés au plus près de leurs producteurs, sous la forme de compost, à l’échelle individuelle, collective au niveau d’un quartier voire au niveau d’une aire plus large de production sous réserve d’organiser une collecte sélective de ces biodéchets pour les acheminer ensuite vers un site de compostage (La société LOREKI par exemple).

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE
zér DÉCHET

En Pays Basque, la collecte des déchets est assurée par la Communauté d’Agglomération Pays Basque et le traitement des déchets relève du syndicat mixte BIL TA GARBI. De nombreuses communes se contentent de renvoyer à la CAPB ou à Bil ta Garbi sans préciser aucune réalisation pour améliorer la gestion des biodéchets.

Les communes occupent pourtant une place déterminante dans la gestion des déchets en général et des biodéchets en particulier. Elles peuvent encourager le tri à la source en faisant en sorte que des composteurs individuels soient utilisés par les personnes ayant un jardin ou des lombricomposteurs pour les personnes en appartement. Elles peuvent inciter, encourager et faciliter le compostage collectif en bas d’immeuble dans les résidences de logements collectifs. De plus, ces démarches peuvent être associées à un projet de jardin partagé, créateur de liens sociaux dans ces lieux d’habitation. Enfin, rien n’interdit une commune d’expérimenter à l’échelle d’un quartier ou sur l’ensemble de son territoire une collecte sélective des biodéchets pour en faire du compost qu’elle utiliserait comme amendement organique pour ses jardins, par exemple.

Dans le cadre de l’amélioration de la gestion globale des déchets, BIL TA GARBI a fait le choix d’un procédé industriel – le tri mécano biologique (TMB) - qui mélange déchets organiques et non organiques, et n’encourage pas la collecte sélective des biodéchets. Bizi et

le CADE avaient manifesté leur désaccord quant à l'efficacité du dispositif : il produit de la matière organique et un tri de piètre qualité, et n'incite pas du tout les entreprises et la population à changer leurs pratiques dans la production de déchets.
La loi sur la transition énergétique de 2015 estime elle aussi le TMB non pertinent et prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les acteurs avant 2025. Communes, CAPB et syndicat vont donc devoir prendre leur responsabilité et systématiser les solutions de compostage de proximité et la collecte séparée des biodéchets afin d'inscrire notre territoire dans une démarche d'économie circulaire.

Eusko : la monnaie locale basque, écologique et solidaire

Alors qu'elle s' achemine vers ses 6 ans, la monnaie locale complémentaire du Pays Basque nord connaît un remarquable essor. Avec plus d'un million d'eusko en circulation, c'est la première monnaie locale d'Europe ! L'euskokart, la carte de paiement en eusko, complémentaire aux billets, y a grandement contribué.
Les communes accompagnent également cette dynamique : alors que seulement 3 communes étaient adhérentes en 2016, 17 communes et la communauté d'agglomération Pays Basque ont rejoint le collège des collectivités publiques de l'association Euskal Moneta, gérante de l'eusko. Elles vont pouvoir accepter les paiements en eusko pour les services publics locaux (piscine, médiathèque, cantine, etc ...). Depuis l'éclatante victoire judiciaire de la ville de Bayonne contre l'Etat, elles pourront également régler en eusko les indemnités des élu.e.s, les subventions des associations et les marchés publics , pour les acteurs volontaires.

L'eusko n'avait qu'un an, en mars 2014, quand 10 des 30 communes signataires du pacte de transition écologique de Bizi ! ont choisi de « devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : eusko ». Alors que de nombreuses communes ont rejoint la démarche sans y avoir pris l'engagement, il est très surprenant que les communes d'Anglet, Ispoure, Jatxou, Macaye, Musculdy et Villefranque n'aient toujours pas sauté le pas à l'instar de Bayonne, Hasparren, Lahonce, Ostabat-Asme ou Saint-Pierre d'Irube. Outre le discrédit de la parole donnée, elles se privent d'un outil de relocalisation de l'économie réelle sur le territoire, d'une économie soutenable et solidaire qui appuie des emplois non délocalisables.
Au-delà de cette vertu commune qu'il partage avec des milliers d'autres monnaies locales à travers le monde, l'eusko se veut également un outil de renforcement de la présence et de la pratique de la langue basque, l'euskara, dans la vie quotidienne.
Enfin, l'eusko génère des solidarités fortes, d'une part, entre les acteurs économiques du Pays Basque, et d'autre part, avec le monde associatif qui bénéficie d'un soutien financier de 3% de la totalité des montants d'euro changé en eusko.

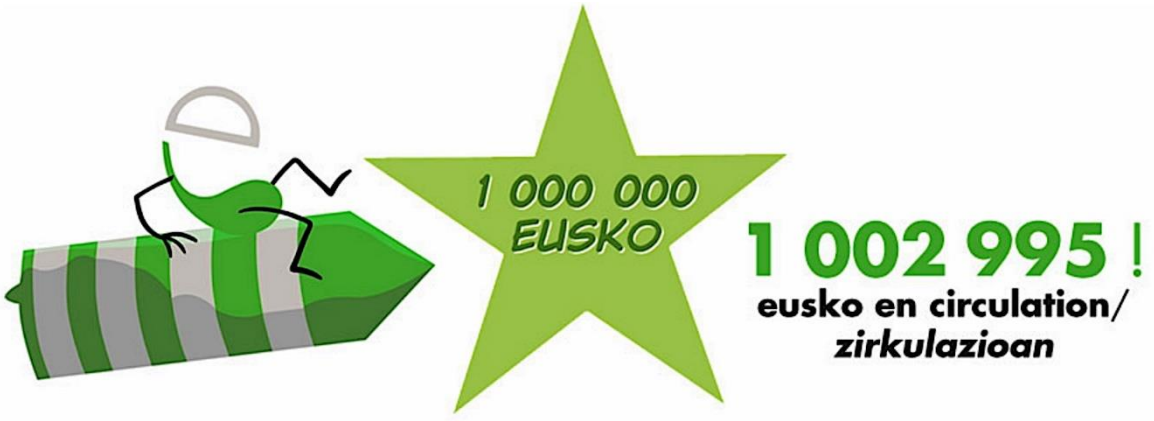

TROISIEME PARTIE

LES 30 FICHES D'AVANCEMENT DES COMMUNES SIGNATAIRES DU PACTE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Villes qui ont renvoyé leur fiche d'évaluation 2018

Villes qui ont transmis leur évaluation 2018

ANGLET
ASCARAT
BAYONNE
BIARRITZ
BOUCAU
BIDART
CAMBO
CHERAUTE
CIBOURE
GUETHARY
HASPARREN
HENDAYE
ITXASSOU
JATXOU
LAHONCE
MACAYE
MAULEON
MENDIONDE
MUSCULDY
OSTABAT-ASME
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA
SAINT PIERRE D'IRUBE
URCUIT
URRUGNE
URT
USTARITZ
VILLEFRANQUE

Villes qui n'ont pas transmis leur évaluation 2018

ISPOURE
MOUGUERRE

Comment lire les fiches communales ? Schéma

Diagramme en crête de coq :
(*voir explication page suivante)*

Description du territoire
Nom de la commune
Nom du maire
Population en 2015
Nombre d'actions retenues

MENDIONDE
Maire : Lucien BETBEDER
Population : 843 hab. (2015)

7 actions retenues + 1
- 6 ? actions démarrées
- 1 ? action non démarrée

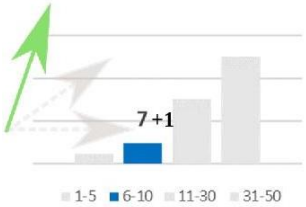

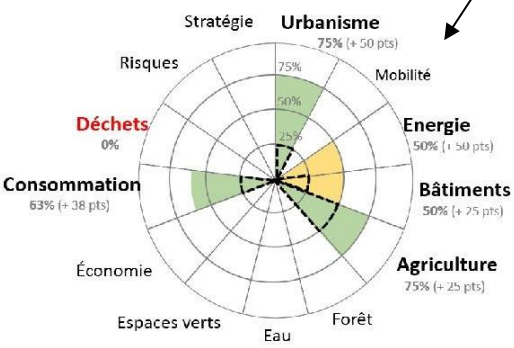

Flèche de progression vis-à-vis de 2016.
3 niveaux de progression ont été attribués :

- Vert : en progression
- Orange : en légère progression
- Rouge : « stagnation »

Diagramme d'**engagement**
Il indique le nombre d'actions choisies, ajoutées à l'engagement initial (+1 en l'occurrence).

Liste des engagements et niveau d'avancement

Liste des engagements pris par les communes.
Ils sont classés par thématique tels qu'ils figurent dans la boite à outils climat-énergie de Bizi !

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écores-ponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	?				

La **case grisée** indique le niveau d'avancement. Pour cette édition, il s'agit en réalité plus d'un niveau global que la représentation des étapes réalisées une à une entièrement.

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION DEPUIS 2016
- La commune de Mendionde fait figure d'exemple en Pays Basque en matière d'engagement en faveur de la transition écologique, avec une équipe municipale et surtout un maire qui œuvre sur tous les sujets : agriculture, énergie, bâtiment, aménagement de l'espace, monnaie locale, etc.
- Comparativement à l'auto-évaluation de 2016, en partie sous-évaluée à l'époque, la progression est significative en 2018, avec le franchissement d'un à deux paliers dans toutes les actions.

Les **remarques du comité Hitza Hitz** pointent des éléments qui nous paraissent essentiels. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de l'état d'avancement des actions déclarées par la commune.

Que nous dit le diagramme à crête de coq ?

Le diagramme dit “à crête de coq” permet d’exposer le niveau d’avancement des actions communales par thématique.

Pour évaluer le niveau d’avancement thématique, nous avons d’abord évalué l’avancement de chaque action de la commune. Ce taux d’avancement est assigné selon le barème suivant :

- Action non démarrée : 0% d’avancement
- Action à l’étape 1 (démarrer) : 25%
- Action à l’étape 2 (avancer) : 50%
- Action à l’étape 3 (accélérer) : 75%
- Action à l’étape 4 (aller plus loin) : 100%

Une fois chaque action évaluée, nous avons cumulé son score aux autres actions de la même thématique, pour la même commune. De la somme obtenue, nous avons fait une moyenne (total sur le nombre d’actions).
Ainsi, par exemple, une commune ayant retenu 4 actions appartenant à la thématique « Urbanisme » avec des taux d’avancement respectifs de 100%, 75%, 50%, 50%, présentera une moyenne d’avancement de 69% pour la thématique de l’urbanisme.
C’est cette moyenne qui est exposée sur le diagramme.

Ainsi, plus la part est remplie et plus le taux d’avancement moyen est élevé.
Le taux d’avancement de la thématique est également reporté sous le titre de la thématique (en gras quand celle-ci a été retenue par la commune). Les parts des thématiques qui ne font pas partie de l’engagement de la commune en question sont laissées vides.

Un code couleur permet ensuite de classifier le niveau d’avancement par thématique selon le barème suivant :

- Vert : avancement entre 51% et 100%
- Orange : avancement entre 26% et 50%
- Rouge : avancement entre 0 et 25%

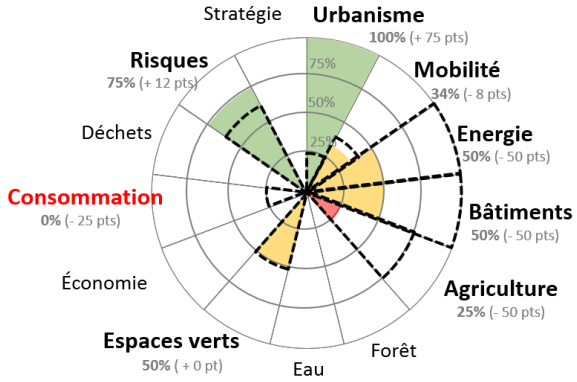

Pour ce présent rapport, nous avons voulu montrer la progression depuis 2016. Pour ce faire, nous avons inclus – en noir pointillé – le résultat que la commune a obtenu en 2016. À côté du pourcentage de moyenne thématique, nous avons précisé l’écart avec celui de 2016.
Sur le diagramme ci-dessus, par exemple, la commune avait obtenu un pourcentage de 25% pour l’urbanisme. En 2018, elle obtient 100%. Sous le nom de la thématique (urbanisme) nous avons ajouté +75 points.

Avertissement :
Cette méthode de calcul et son expression graphique (le diagramme) permettent de synthétiser un ensemble d’informations sous forme de chiffres. En d’autres termes : elle permet d’étayer la comparaison de résultats - dont nous avons nous-même posé les limites - mais ne constitue en aucun cas une méthode de mesure scientifique de la performance des communes en transition écologique.
Pour cela, il faudrait pouvoir utiliser une unité de mesure reflétant l’amélioration environnementale : qui pourrait être, par exemple, la réduction en émissions-carbone ou le niveau de biodiversité d’un territoire.

Une piste que la nouvelle Communauté d’Agglomération empruntera sans aucun doute pour le pilotage territorial de son Plan Climat.

ANGLET

Maire : Claude Olive
Population : 38 724 hab. (2015)

27 actions retenues

- 20 actions démarrées
- 7 actions non démarrées

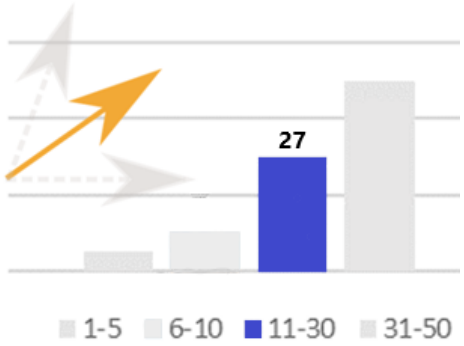

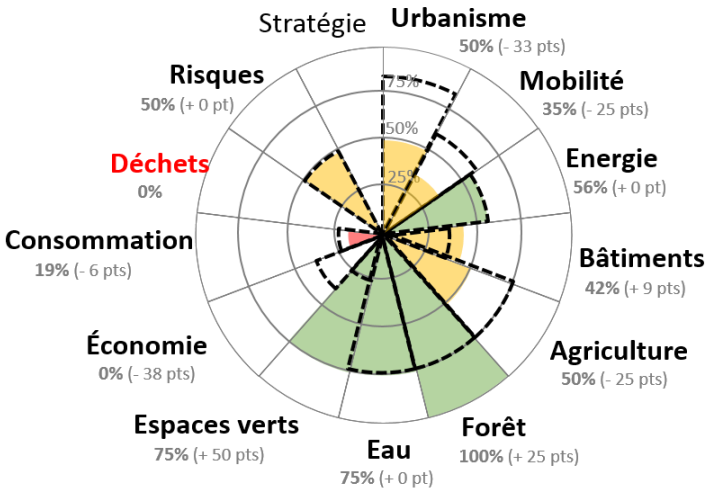

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	NON				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Electricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
FORETS	Gérer durablement les forêts	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
ECONOMIE	Œuvrer au développement local	NON				
	Pour un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des habitants	NON				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LÉGÈRE PAR RAPPORT À 2016
- La commune d'Anglet a renseigné les fiches d'évaluation des actions avec une précision et un niveau de détail appréciable. Comme en 2016, cela montre clairement son intérêt constant pour la transition énergétique et écologique. Tout en restant mobilisée au travers des actions déjà à l'œuvre et mises en avant dans le rapport Hitza Hitz de 2016, il semblerait que Anglet ait ralenti le rythme de mise en œuvre des actions climat-énergie, sans pour autant marquer une pause sur le chemin de la transition écologique. Il est étonnant que la ville d'Anglet considère l'action « EUSKO » comme non pertinente à l'échelle de la ville et renvoie sa mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération. Pourtant, les exemples des 17 communes déjà adhérentes à l'eusko, dont une bonne partie sans s'y être engagée, montrent qu'une commune peut tout à fait se saisir de ce sujet et participer ainsi activement au développement d'une économie locale écologique et solidaire.
- A NOTER : Conseils de quartier ; service d'aide à la mobilité pour les personnes âgées (collectifs et individuels) ; créations de plusieurs espaces publics et aires de jeux ; volonté de poursuivre le réseau cyclable (38 km de pistes cyclables fin 2017 contre 27 km en 2015) ; vélos mis à disposition des agents communaux ; actions volontaristes dans les économies d'énergies ; fournitures d'électricité d'origine renouvelable à hauteur de 50 % des consommations des bâtiments communaux ; poursuite des actions en faveur d'une alimentation bio et locale dans les cantine ; etc.. Anglet est la seule commune du département labellisée Territoire Bio Engagé avec plus de 20 % de produits bio dans les repas des écoles.

ASCARAT

Maire : Jean-Michel Galant
Population : 317 hab. (2015)

8 actions retenues

- 7 actions démarrées
- 1 action non démarrée

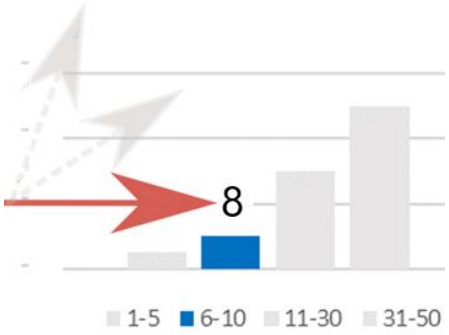

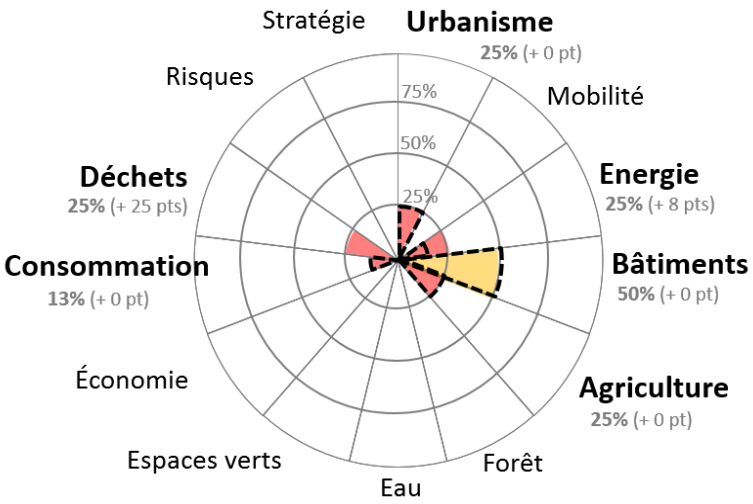

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les ENR	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	NON				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Remarque du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION DEPUIS 2016
- La commune d'Ascarat n'avance pas assez sur le chemin de la transition écologique. Nous l'encourageons à rapidement accélérer le rythme de mise en œuvre des actions. Elle peut s'inspirer de communes comme Mendionde et Ostabat.
- À noter que la commune a un fournisseur 100% renouvelable (via achat groupé SDEPA) mais qui n'est pas Enercoop et rien n'est précisé concernant les bâtiments alimentés. Nous indiquons l'action Enercoop comme démarrée, à titre d'encouragement à faire plus.

BAYONNE

Maire : Jean-René ETCHEGARAY
Population : 49 207hab. (2015)

35 actions retenues

- 35 actions démarrées
- 0 action non démarrée

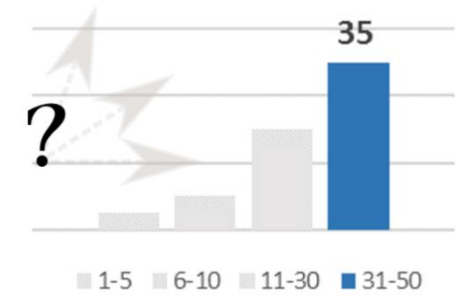

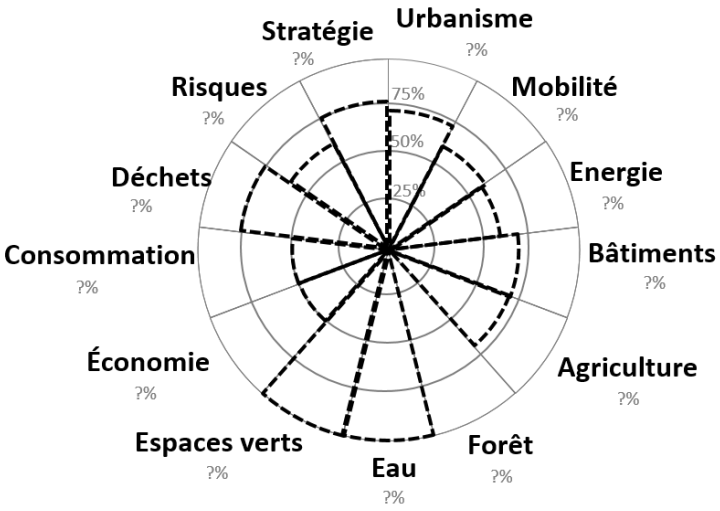

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI				
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
	Elaborer une politique de stationnement volontariste	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple en matière de mobilité	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
	Développer le bois-construction et le bois-énergie	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
ECONOMIE	Mobiliser les entreprises aux enjeux climat-énergie	OUI				
	Pour un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des habitants	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	OUI				
DECHETS	Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source	OUI				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	OUI				
STRATEGIE	Plan Climat-Energie Territorial : une construction collective	OUI				

Remarques du Comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016

- La ville de Bayonne n'a pas renseigné les fiches d'évaluation des actions climat-énergie fournies en janvier 2018 par le comité Hitza Hitz. En revanche, elle nous a communiqué les fiches thématiques d'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la ville jusqu'en 2016. Il ne nous a donc pas été possible de retranscrire les fiches Agenda 21 dans les fiches de suivi du comité Hitza hitz pour évaluer la progression de 2016 à 2018.
  Néanmoins, la lecture des fiches Agenda 21 permet d'apprécier les différentes actions menées par la Ville dans tous les domaines de la transition écologique : urbanisme, mobilité, énergie, bâtiment, agriculture, eau, consommation responsable, etc...

- C'est également la seule ville à nous avoir transmis un rapport de développement durable qui manifeste la volonté de mettre en place une **stratégie globale et cohérente** via son Projet de développement durable. Nous espérons que cet exemple sera repris par les autres villes, notamment pour la co-réalisation du plan climat et sa déclinaison communale.

- À noter en particulier : l'engagement fort de Bayonne en faveur de la monnaie locale Eusko et la fourniture en électricité d'une partie de ces bâtiments publics avec ENERCOOP, 100% renouvelable garantie, via un marché passé par l'Agglomération Pays Basque...

BIARRITZ

Maire : Michel VEUNAC
Population : 24 457hab. (2015)

10 actions retenues + 1 action

- 11 actions démarrées
- 0 action non démarrée

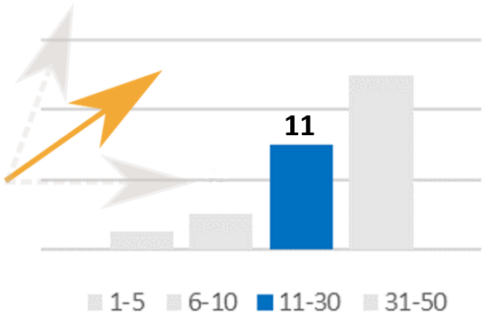

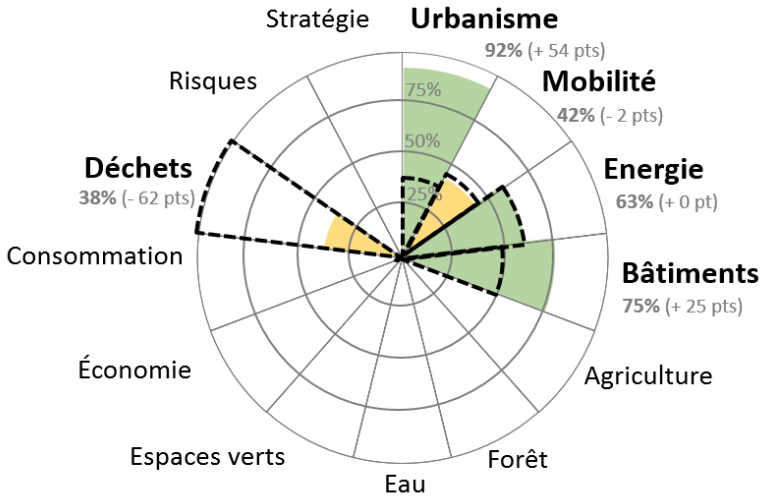

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016. Une progression dans la mise en œuvre des actions de transition écologique entre 2016 et 2018, dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de l'énergie et du bâtiment.
- Les fiches d'évaluation de l'avancement des actions climat-énergie qu'elle a choisie ont été renseignées de manière détaillée et précise. Nous saluons le sérieux avec lequel Biarritz s'est prêtée à l'exercice.
- A noter : le développement des cheminements cyclables dans la ville, l'accueil annoncé du Tram'bus en cœur de ville en 2019, la fourniture de 60% d'électricité des bâtiments publics auprès d'Enercoop dans le cadre d'un marché passé par l'Agglomération Pays Basque, la construction de bâtiments basse consommation.

BIDART

Maire : Emmanuel ALZURI
Population : 6 586 hab. (2015)

11 actions retenues

- 11 actions démarrées
- 0 action non démarrée

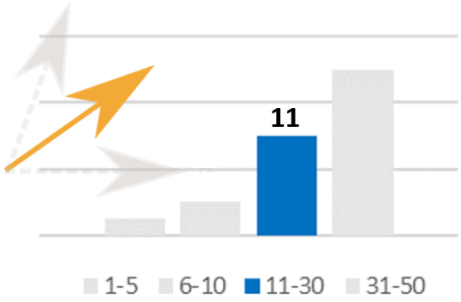

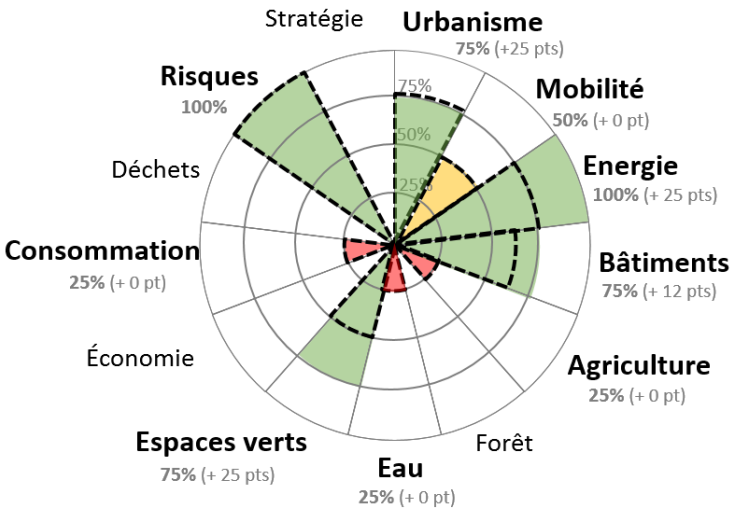

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016
- La commune de Bidart poursuit ses actions engagées en faveur de la transition écologique (voir rapport 2016) dans les domaines de l'urbanisme, la mobilité, l'énergie, le bâtiment, l'agriculture, l'eau, les espaces verts, la consommation responsable et la gestion des risques. Le rythme de mise en œuvre des actions mériterait d'être accéléré pour celles qui ne sont qu'au niveau "Démarrer", notamment la démarche Bio et local.
- A noter en 2018 : Poursuite des projets de voies cyclables ; acquisition d'un logiciel de gestion des bâtiments ; Démarche Zéro phyto associée à une information du public sur la gestion des berges de l'Uhabia et sur la gestion différenciée des espaces de la commune et projet des jardins familiaux à Ilbarritz fondé sur une charte de bonnes pratiques.

BOUCAU

Maire : Francis GONZALEZ
Population : 7 950 hab. (2015)

40 actions retenues

- 33 actions démarrées
- 7 actions non démarrées

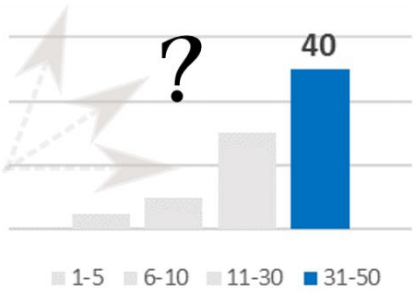

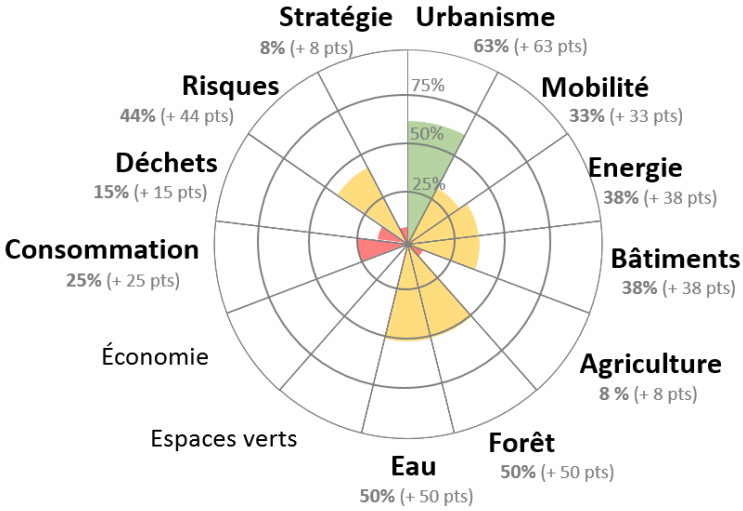

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI	■			
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI	■	■	■	■
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI	■	■	■	■
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI	■	■		
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI	■	■		
	Elaborer une politique de stationnement volontariste	OUI	■	■		
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI	■	■		
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple en matière de mobilité	OUI	■			
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI	■			
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI	■	■		
	Inciter à se déplacer autrement	OUI	■			
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	OUI	■			
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI	■	■	■	
	Optimiser l'éclairage public	OUI	■	■		
	Electricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	OUI	■			
	Optimiser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables (enr) sur les réseaux d'eau et d'assainissement.	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI	■			
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI	■			
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI	■	■		
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	OUI	■	■		
AGRICULTURE	Contribuer à une agriculture qui participe à la lutte contre le changement climatique	NON				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	NON				
FORET	Gérer durablement les forêts	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un village « stop pub »	OUI				
	S'engager pour des achats publics écoresponsables	OUI				
DECHETS	Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source	OUI				
	Développer le réemploi local de déchets	OUI				
	Instaurer une tarification incitative	NON				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	OUI				
	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	S'adapter à la sécheresse	OUI				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	OUI				
STRATEGIE	Plan Climat-Energie Territorial : une construction collective	NON				
	Stratégie climat – énergie : les étapes-clés	OUI				
	La prise en compte de la stratégie climat – énergie dans le budget	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016
- En 2016, la commune du Boucau avait fortement déçu le comité Hitza Hitz en ne transmettant aucune information sur l'avancement des 40 actions qu'elle avait choisies dans la boite à outils climat-énergie de Bizi, et ce alors qu'elle était la ville ayant pris le plus d'engagements !
- En 2018, sa participation à l'évaluation est un signe positif, même si sur la majorité des actions le niveau d'avancement reste modeste et que 6 actions n'ont même pas démarré. La mise en marche sur le chemin de la transition écologique est timide, mais parait sincère.
- À NOTER : L'inventaire des différentes zones boisées et le partenariat avec le tissu associatif notamment lors de la fête du bois Guilhou ! Il est urgent d'accélérer le rythme : par exemple pour la mobilité ou la mise en place d'une Charte Forestière pour une gestion durable...

CAMBO-LES-BAINS

Maire : Bernadette JOUGLEUX
Population : 6 708 hab. (2015)

29 actions retenues

- 24 actions démarrées
- 5 actions non démarrées

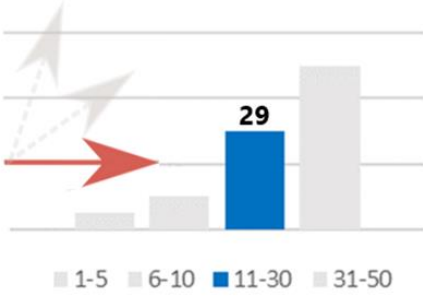

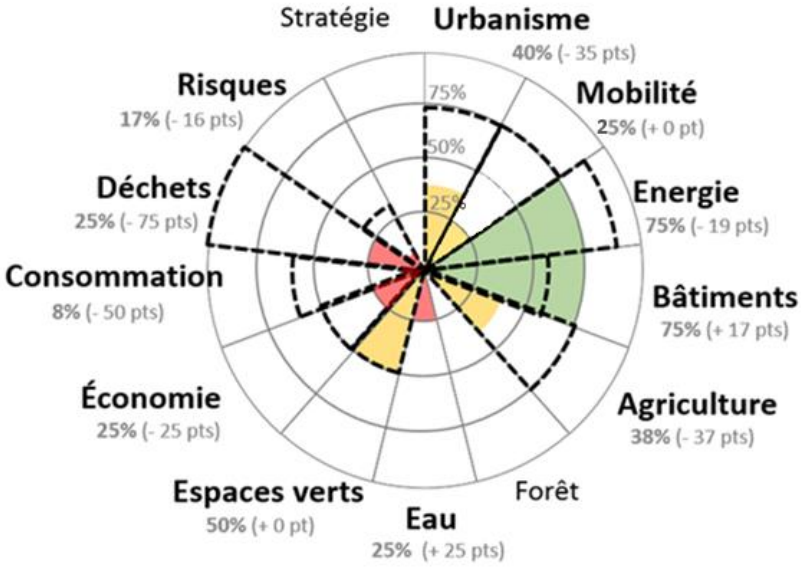

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI				
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	NON				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Electricité, gaz, chaleur: optimiser les réseaux de distribution	OUI				
	Soutenir le développement des énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
ECONOMIE	Œuvrer au développement local	OUI				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	NON				
	Devenir un village / une ville « stop pub »	NON				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	NON				
	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	S'adapter à la sécheresse	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION PAR RAPPORT A 2016
- Lors de l'évaluation de 2016, la commune de Cambo-les-Bains a surévalué le niveau d'avancement de ses vingt-neuf actions. La plupart des actions avaient franchi, selon la commune, les 3 premiers paliers et certaines actions arrivaient au 4ème palier « aller plus loin ».
- La commune a mis en place un plan d'actions pour favoriser la biodiversité avec suivi de la flore et de la faune, en relation avec le tissu associatif local ainsi qu'une commission bipartite sur les permis de construire.
- Nos relais locaux et Lurzaindia nous ont transmis des informations inquiétantes sur l'évolution du PLU et de la consommation des terres agricoles du plateau de Marienia en particulier. Cette modification du PLU est en totale contradiction avec l'engagement communal de préservation du foncier agricole : hitza hitz !

CHERAUTE

Maire : Christelle MANGE
Population : 1 098 hab. (2015)

6 actions retenues

- 5 actions démarrées
- 1 action non démarrée

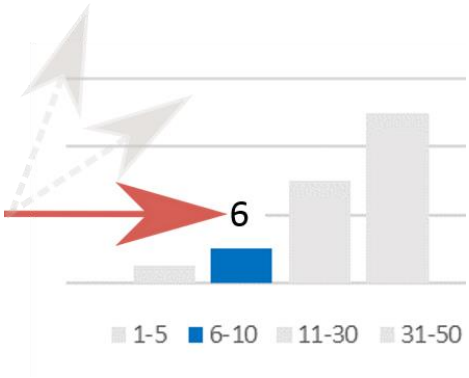

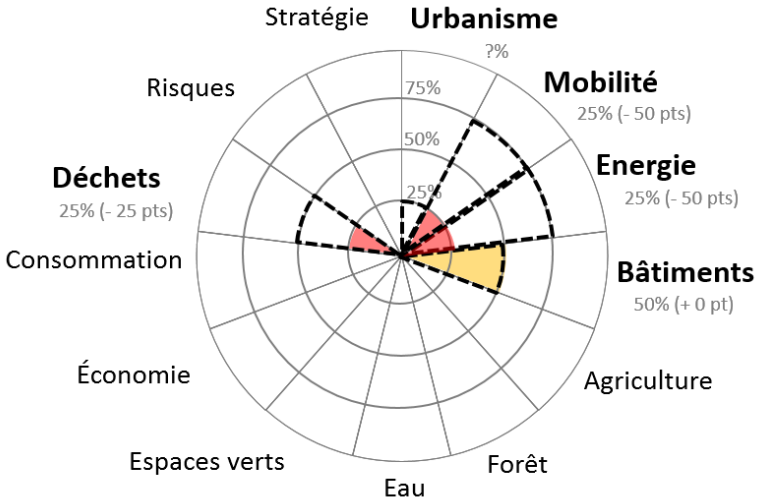

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	NON				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION PAR RAPPORT À 2016.
- La commune de Chéraute a fourni trop peu d'informations pour permettre une évaluation satisfaisante du niveau d'avancement de ses actions de transition écologique en 2018.
  Pourtant en 2016, Chéraute faisait figure d'exemple avec la mise en œuvre d'actions dans la plupart des domaines : mobilité, énergie, bâtiments, déchets (voir rapport 2016), et sa chaufferie bois était une opération phare. Cependant, l'auto-évaluation de 2016 était probablement surestimée.

CIBOURE

Maire : Guy POULOU
Population : 6 463 hab. (2015)

7 actions retenues

- 4 actions démarrées
- 3 actions non démarrées

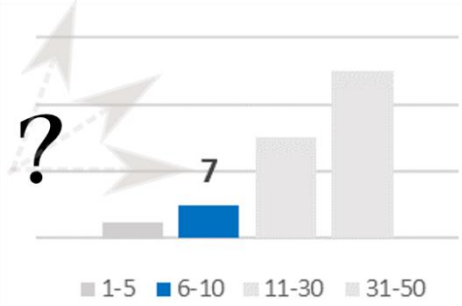

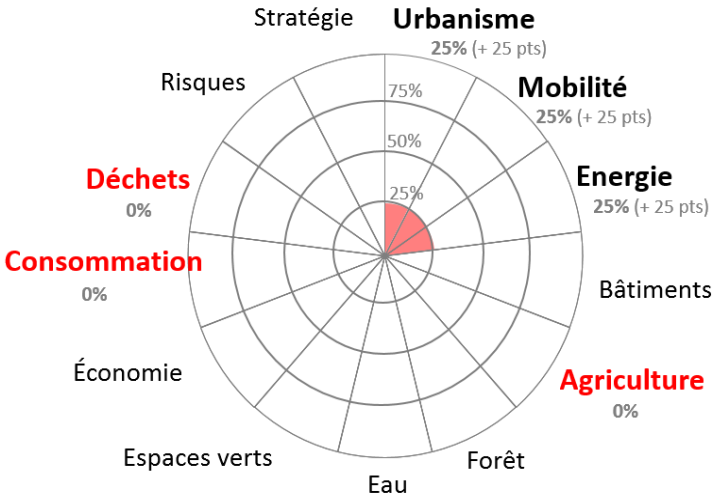

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	NON				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016.
- Lors de l'évaluation de 2016, la commune de Ciboure n'avait pas participé. Sa participation en 2018 est un point positif. Mais avec quatre actions sur sept identifiées comme démarrées et un niveau d'avancement bloqué au premier palier, l'implication de la commune dans la transition écologique est très insuffisante.
- Il est urgent d'accélérer la mise en œuvre des actions sur lesquelles elle s'est engagée.

GUETHARY

Maire : Marie-Pierre Burre-Cassou
Population : 1303 hab. (2015)

8 actions retenues

- 8 actions démarrées
- 0 action non démarrée

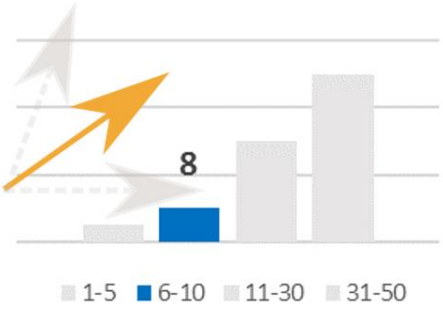

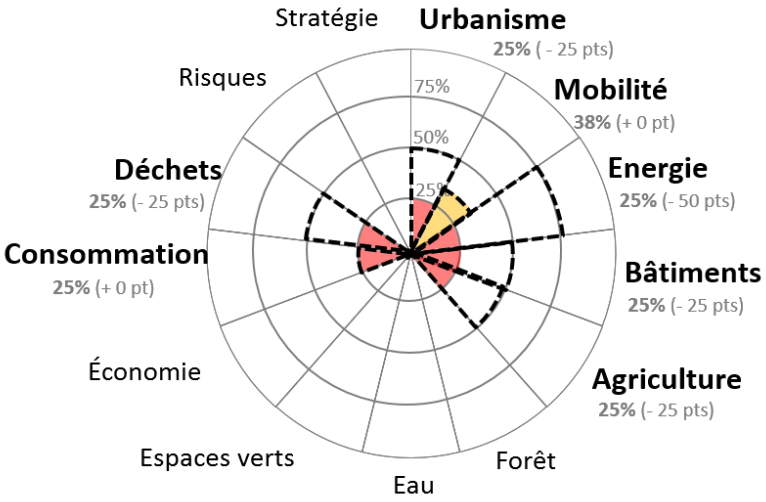

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION PAR RAPPORT A 2016

- Le manque d'informations transmises en 2016 n'avait pas permis d'apprécier avec suffisamment de justesse le niveau d'avancement de la commune dans la mise en œuvre des actions de transition écologique. En 2016, ce niveau avait été surévalué par la commune. En 2018, on observe une envie réelle de faire avec 8 actions démarrées mais le niveau de progression est insuffisant. Il est grand temps de mettre un coup d'accélérateur et d'agir concrètement en faveur de la transition écologique.

HASPARREN

Maire : Bénat INCHAUSPE
Population : 6 562 hab. (2015)

8 actions retenues + 1

- 6 actions commencées
- 3 actions non commencées

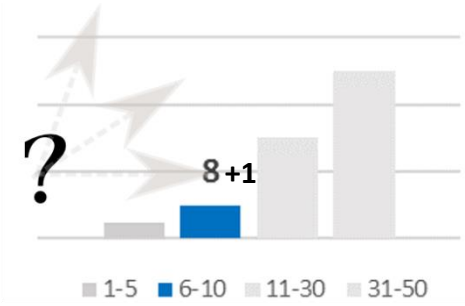

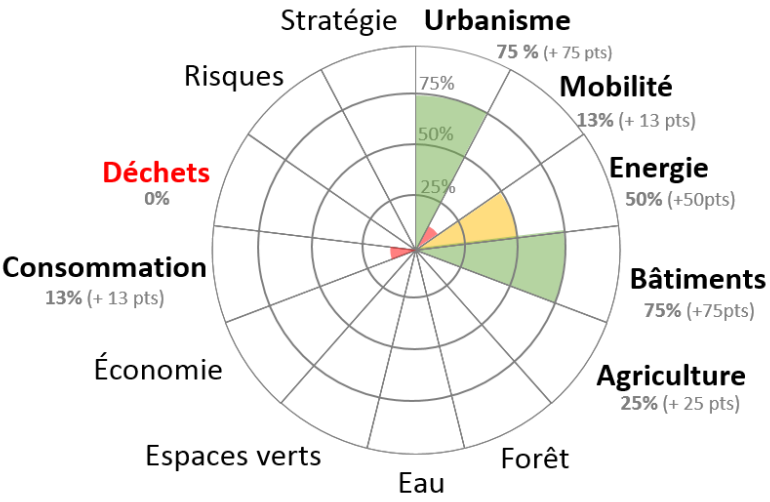

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	NON				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016

- Lors de l'évaluation de 2016, la commune d'Hasparren avait fait savoir qu'elle ne répondrait pas et qu'elle ne transmettrait aucune information avant mi-mandat.

- La moitié du mandat étant passée, sa participation à l'évaluation de 2018 peut être perçue comme un progrès. Cependant, avec seulement 4 actions démarrées sur 8 et un niveau d'avancement globalement moyen, l'implication de la commune d'Hasparren dans la transition écologique est assez décevante.

- Ses actions se limitent essentiellement à l'énergie et aux bâtiments.

HENDAYE

Maire : Kotte ECENARO
Population : 16 328 hab. (2015)

12 actions retenues

- 12 actions démarrées
- 1 action non démarrée

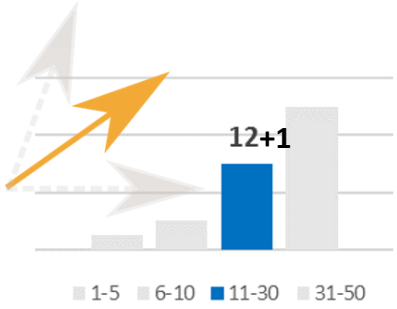

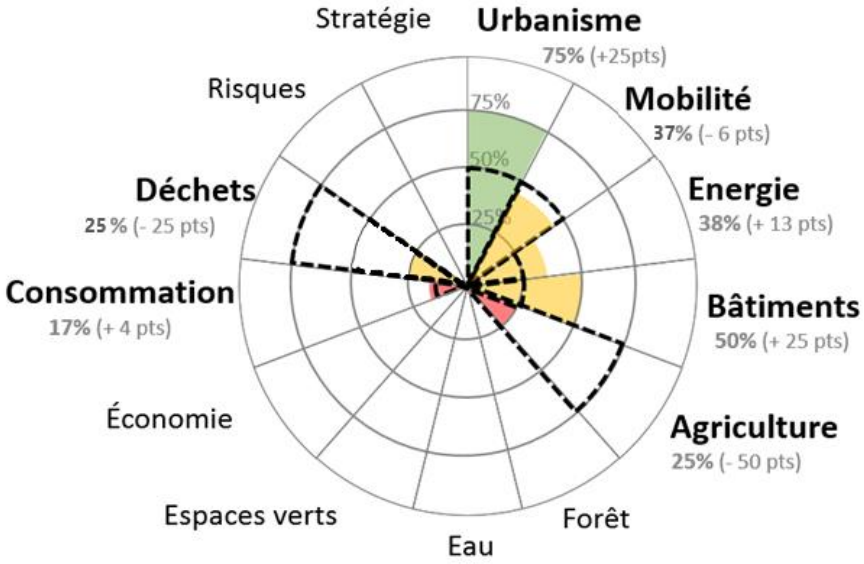

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LÉGÈRE PAR RAPPORT À 2016
- La commune d'Hendaye poursuit ses actions de transition écologique.
- Le peu d'informations transmises en 2018 ne permet pas d'évaluer correctement le niveau de progression par rapport à 2016.
- À NOTER qu'en mai 2017, la commune a organisé une rencontre avec le comité Hitza hitz pour une présentation publique de ses actions. À cette occasion nous avons pu comprendre que la ville a développé un ensemble d'actions écologiques, mais peu inscrites dans une démarche globale de transition écologique.

ISPOURE

Maire : Claude BARETS
Population : 673 hab. (2015)

9 actions retenues

- Actions commencées
- Actions non commencées

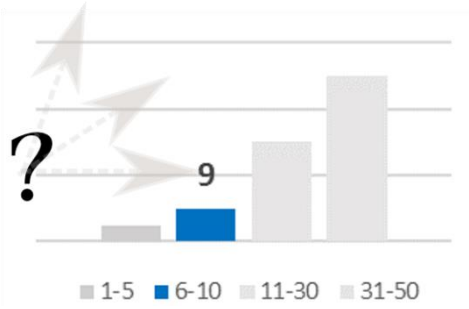

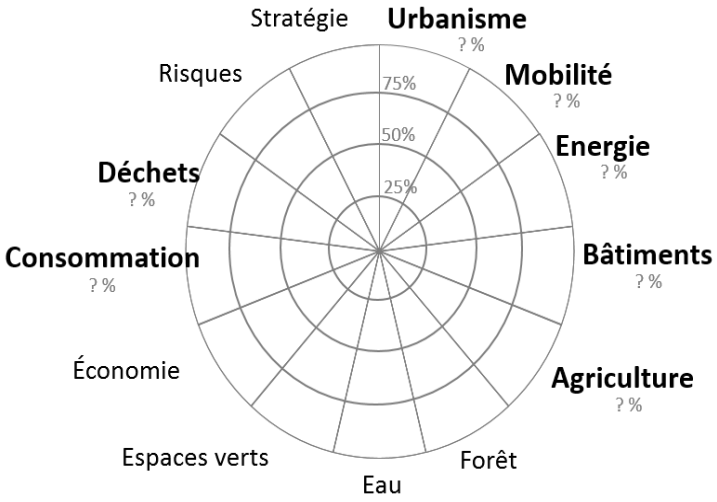

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT A 2016
- Ispoure est la seule des communes signataires du Pacte de Transition Énergétique de Bizi ! à n'avoir participé ni à l'évaluation de 2016, ni à celle de 2018. Un tel désintérêt pour la transition écologique est vraiment regrettable.

ITXASSOU

Maire : Roger GAMOY
Population : 2 026 hab. (2015)

8 actions retenues

- 6 actions démarrées
- 2 actions non démarrée

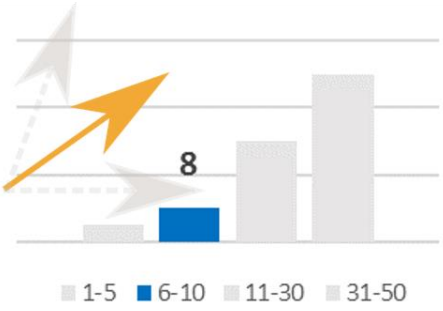

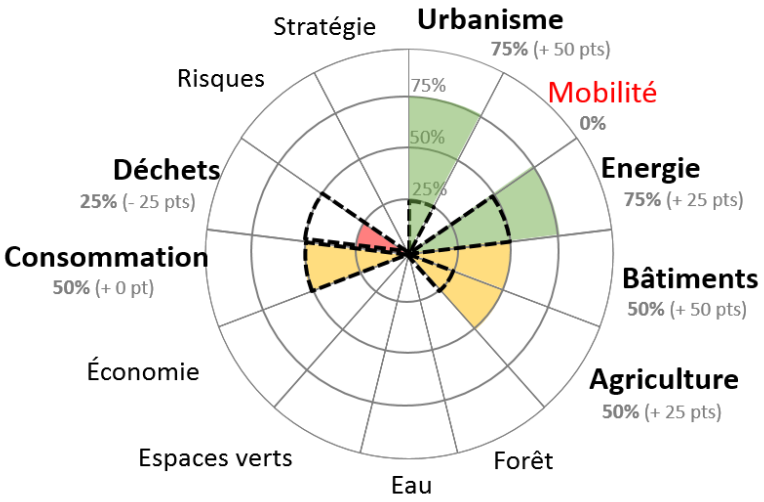

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	NON				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LÉGÈRE PAR RAPPORT À 2016
- Dans la plupart des thématiques de la transition écologique, la commune d'Itxassou est en légère progression par rapport à 2016. Même si aucune action n'a été menée dans le domaine de la mobilité, des projets sont en réflexion (stationnement vélo, aire de covoiturage).
- À NOTER : le travail collaboratif mené avec les agriculteurs pour leurs activités, le travail sur la mutation des bâtiments existants et la réflexion en cours sur la stratégie foncière.

Une rencontre avec le comité Hitza Hitz en juin 2017 nous a permis de constater la volonté de la commune de s'engager dans une démarche de transition écologique.

JATXOU

Maire : Alain CASTAING

Population : 1 133 hab. (2015)

9 actions retenues

- 7 actions démarrées
- 2 actions non démarrées

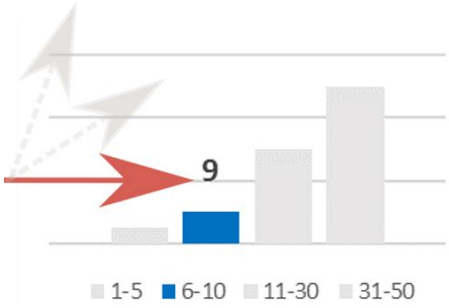

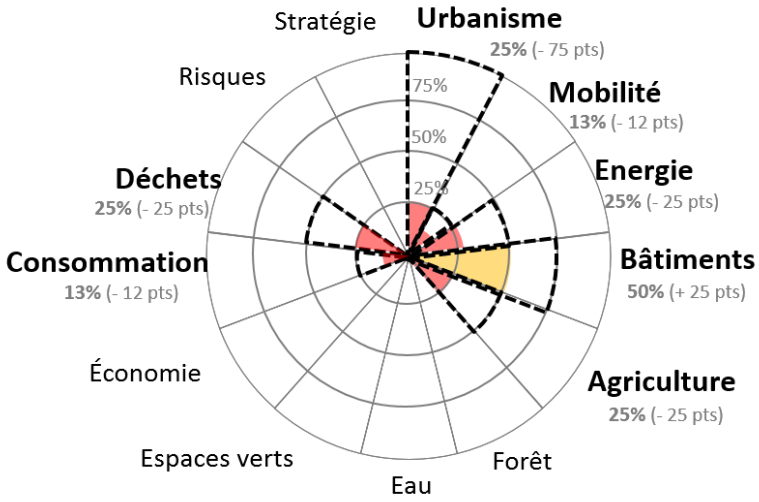

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION DEPUIS 2016
- En 2016, le niveau de progression de Jatxou dans la mise en œuvre des actions était assez bon. En 2018, le niveau d'avancement des actions a rétrogradé d'un à plusieurs niveaux. Cela s'explique par une évaluation plus fine des actions en 2018 qu'en 2016.
- À ce jour, l'ampleur des actions réalisées est faible : installation d'une borne de recharge pour voiture électrique, attribution de baux communaux pour jeunes agriculteurs.
- L'implication de Jatxou dans la transition écologique est assez décevante. Un coup d'accélérateur serait salutaire notamment dans la mise en place d'une stratégie globale de développement durable.

LAHONCE

Maire : Pierre GUILLEMOTONIA
Population : 2 334 hab. (2015)

8 actions retenues

- 7 actions démarrées
- 1 action non démarrée

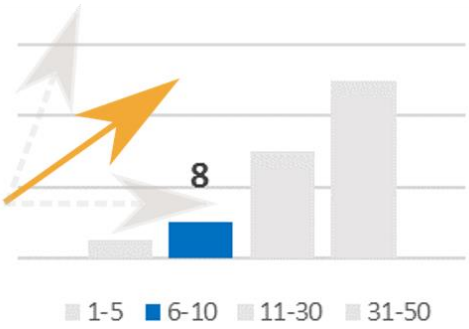

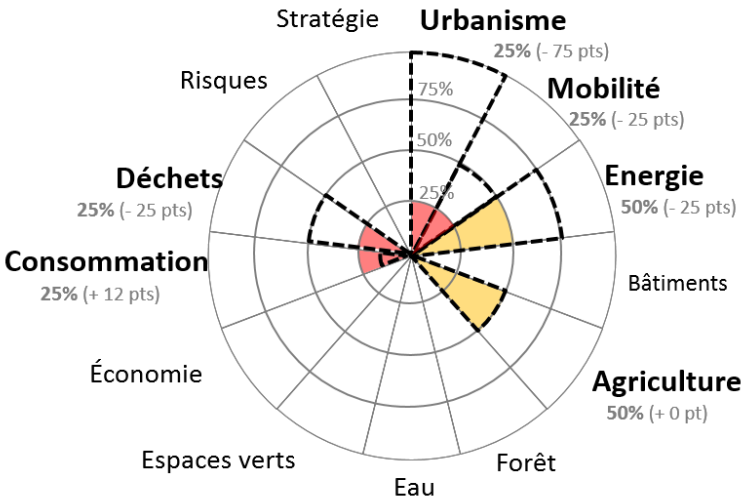

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : menus à base de produits de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION DEPUIS 2016

- La lecture des tableaux d'évaluation de 2016 et 2018 laisse paraître, de prime abord, une régression importante sur les thématiques : urbanisme, mobilité et énergie. En réalité, renseignement pris auprès de la commune, la manière de mener l'auto-évaluation avait été mal comprise en 2016, d'où des actions surévaluées.

- Dans la réalité, plusieurs actions ont été menées entre 2016 et 2018 : voie piétonne, limitation de vitesse au centre bourg, vélo-route, etc.

- À NOTER : le choix d'un prestataire favorisant les produits bio et locaux pour la cantine municipale, l'adhésion à la monnaie locale Eusko. Toutefois, nous suggérons une accélération dans la transition notamment dans la mise en place d'une stratégie globale de développement durable.

MACAYE

Maire : Alain DUBOIS
Population : 560 hab. (2015)

7 actions retenues + 1

- 5 Actions commencées
- 3 Actions non commencées

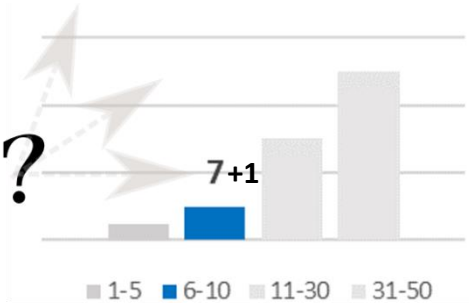

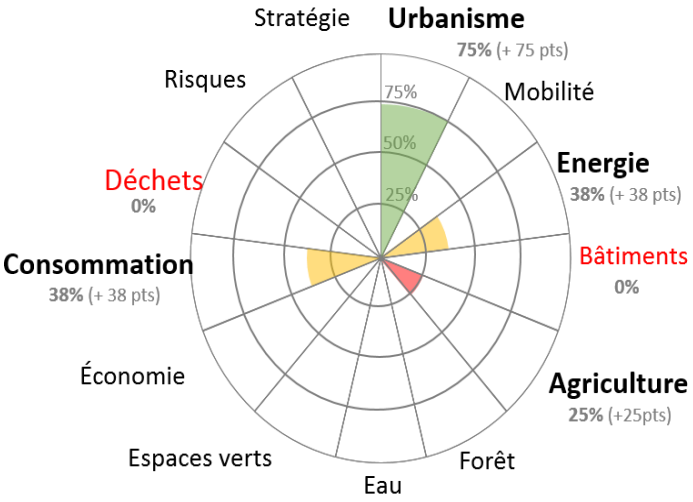

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	NON				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016
- Macaye n'avait pas répondu à l'évaluation de 2016. Sa participation en 2018 est plutôt un signal positif.
- Cependant, avec 5 actions sur 7 de démarrées et un niveau d'avancement assez faible, la commune de Macaye est en retard dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elle s'est engagée.
- À NOTER : pose de 600 m² de panneaux photovoltaïques avec la société citoyenne I-Ener et un projet d'alimentation bio et locale pour les enfants de la cantine. Une dynamique positive à accélérer.

MAULEON

Maire : Michel ETCHEBEST
Population : 2 669 hab. (2015)

10 actions retenues

- 9 actions démarrées
- 1 action non démarrée

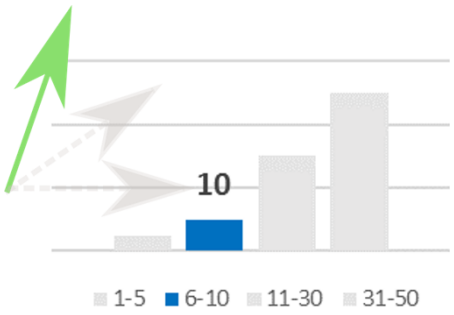

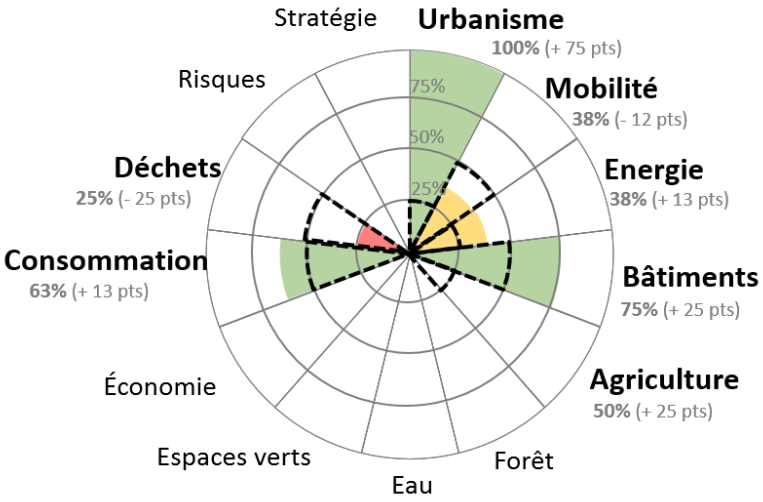

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ERNERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016
- La commune de Mauléon a fait des progrès dans la plupart des thématiques de la transition écologique, à l'exception des déchets.
- À NOTER : la fourniture d'électricité auprès d'un acteur local 100% renouvelable.

En 2017, une rencontre avec le comité Hitza Hitz a permis notamment de mettre en évidence l'inadaptation de la fiche "urbanisme" pour des territoires plus ruraux.

MENDIONDE

Maire : Lucien BETBEDER
Population : 843 hab. (2015)

7 actions retenues + 1

- 6 actions démarrées
- 1 action non démarrée

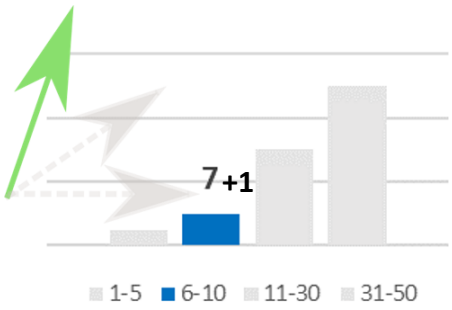

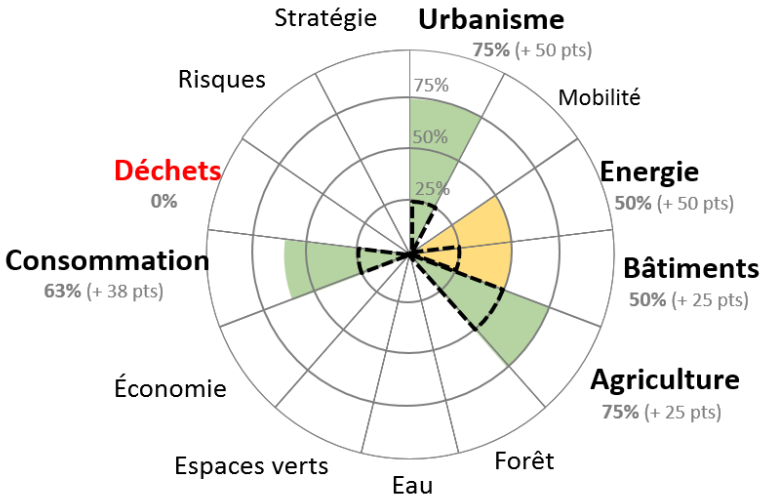

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION DEPUIS 2016
- La commune de Mendionde fait figure d'exemple en Pays Basque en matière d'engagement en faveur de la transition écologique, avec une équipe municipale et surtout un maire qui œuvre sur tous les sujets : agriculture, énergie, bâtiment, aménagement de l'espace, consommation responsable, etc.

Comparativement à l'auto-évaluation de 2016, en partie sous-évaluée à l'époque, la progression est significative en 2018, avec le franchissement d'un à deux paliers dans toutes les actions.

MOUGUERRE

Maire : Roland HIRIGOYEN
Population : 5 017 hab. (2015)

14 actions retenues

- 14 actions démarrées
- 0 action non démarrée

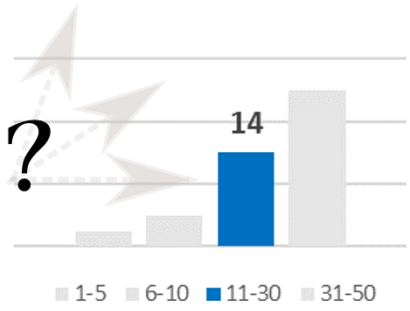

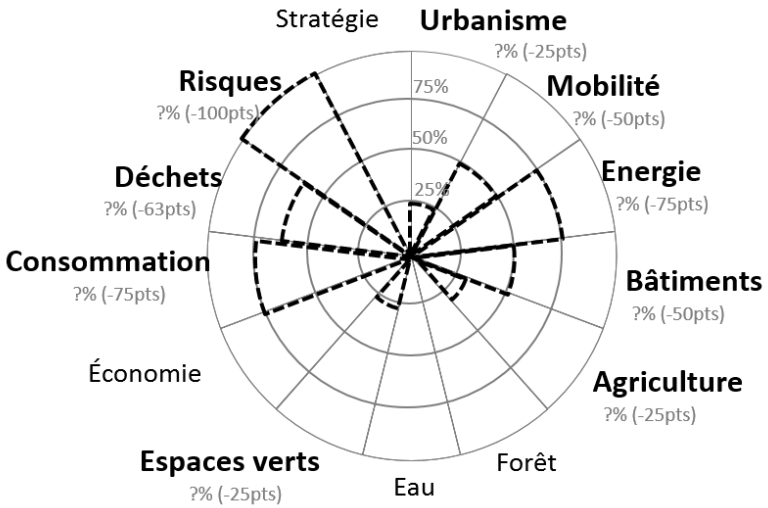

Liste des engagements et niveau d'avancement – **TABLEAU 2016**

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
FORETS	Gérer durablement les forêts	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT A 2016

Nous regrettons qu'à ce jour, la commune ne nous ait pas répondu pour nous indiquer les évolutions dans son engagement.

MUSCULDY

Maire : Léonie AGUERGARAY
Population : 238 hab. (2015)

11 actions retenues

- 7 actions commencées
- 4 actions non commencées

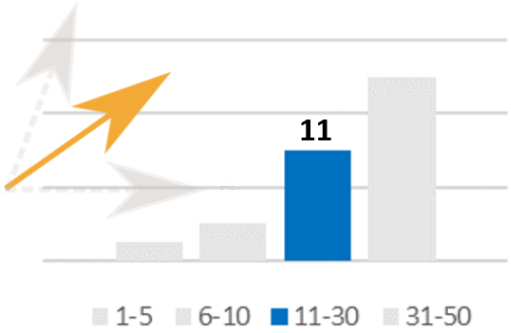

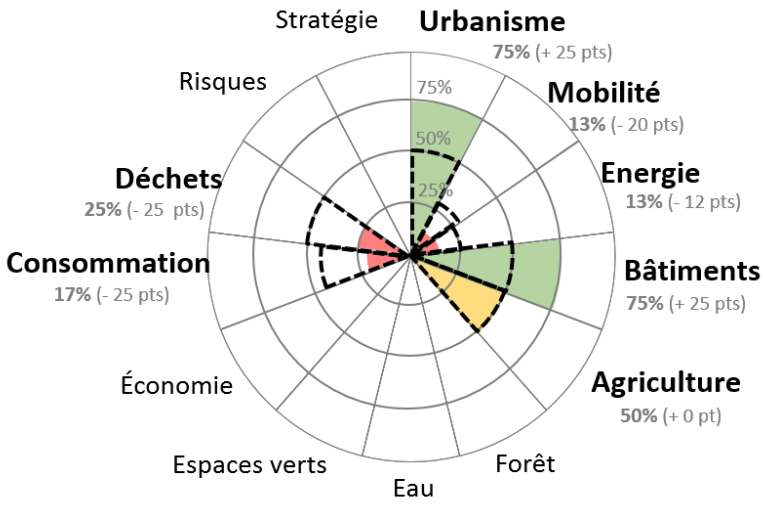

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016
- En 2016, la commune nous avait fourni très peu d'éléments substantiels aussi l'évaluation de la progression s'avère difficile. Globalement, on observe un léger avancement de la commune de Musculdy sur le chemin de la transition écologique. Un coup d'accélérateur serait salutaire.
- La difficulté d'avancer met probablement en exergue un besoin d'accompagnement des plus petites communes du Pays Basque qui ne disposent pas d'ingénierie en interne pour assurer correctement le suivi des engagements.
- À NOTER : nous saluons tout particulièrement la mise en place de la commission extra-municipale - la seule effective à ce jour. Nous espérons qu'elle sera un outil utile dans la mise en cohérence, voire l'approfondissement, des démarches en cours sur la commune.

OSTABAT-ASME

Maire : Daniel OLCOMENDY
Population : 196 hab. (2015)

4 actions retenues + 4

- 7 actions démarrées
- 1 action non démarrée

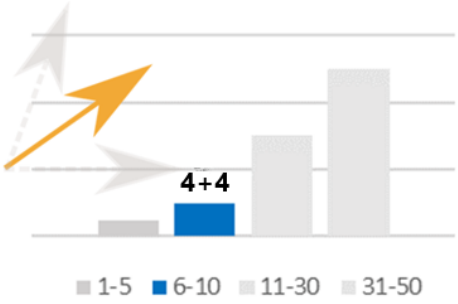

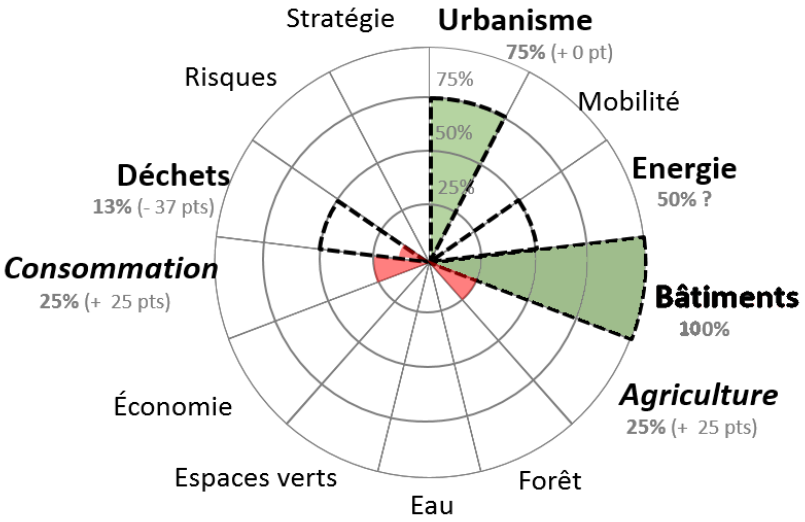

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LEGERE PAR RAPPORT À 2016
- Tout en étant une des communes les moins peuplées du Pays Basque (environ 200 habitants), Ostabat-Asme poursuit ses actions en faveur de la transition énergétique.
- À NOTER : l'ajout de 4 actions à l'engagement de 2014 : développer les réseaux de chaleur et les ENR, améliorer la politique de tri et de recyclage, devenir un acteur de la monnaie locale et développer les circuits courts de proximité.
- Nous ne pouvons qu'encourager la commune à aller plus loin en mettant en œuvre les actions du Pacte de transition énergétique et de la boite à outils climat-énergie de Bizi !

SAINT JEAN DE LUZ

Maire : Jean François IRIGOYEN
Population : 14 133 hab. (2015)

11 actions retenues

- 10 actions démarrées
- 1 action non démarrée

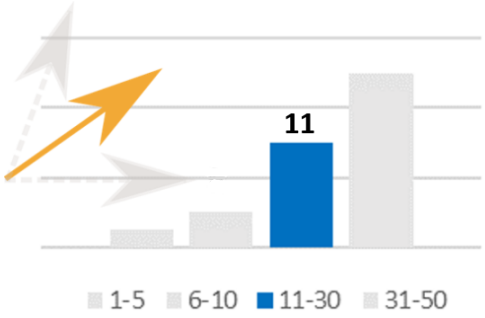

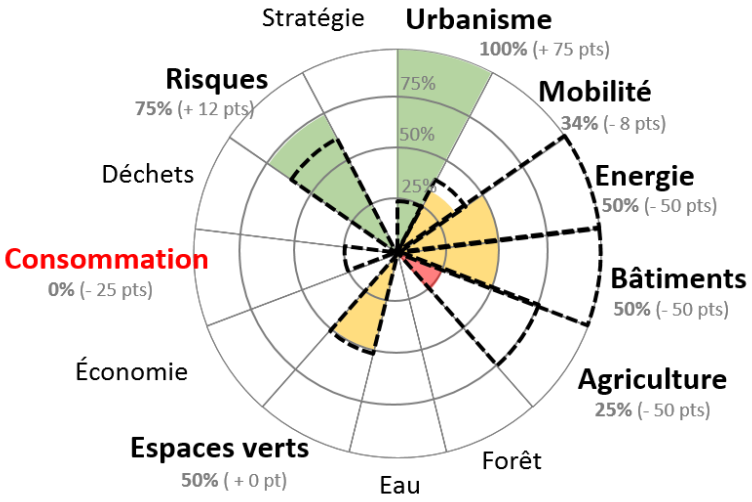

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits de l'agriculture écoresponsable	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN LEGERE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016
- En 2016, le niveau de progression de Saint-Jean-de-Luz dans la mise en œuvre des actions était assez bon. En 2018, des progrès sont à noter en matière d'urbanisme et d'espaces verts par rapport à 2016. En revanche, probablement en raison d'une évaluation plus fine des actions en 2018 qu'en 2016, une régression est observée dans plusieurs thématiques : mobilité, énergie, bâtiments, agriculture, consommation responsable. Globalement, on observe un léger avancement de la commune de Saint-Jean-de-Luz sur le chemin de la transition écologique. La commune est engagée dans une démarche de ville durable et a élaboré un plan d'actions cohérentes mais, sur la base des éléments fournis, u~~U~~n coup

d'accélérateur apparaîtrait salutaire.

- À NOTER : la gestion différenciée des espaces verts, la poursuite d'action de sensibilisation des scolaires et des citoyens (parcours zéro-phyto au parc Ducontenia) qui devrait accélérer l'abandon des intrants chimiques dans les jardins privés, le travail coopératif en urbanisme entre toutes les parties prenantes. Cependant, la commune doit pouvoir aller plus loin pour réduire la vulnérabilité de la biodiversité, notamment en privilégiant la végétalisation d'espaces en centre-ville. L'aménagement de l'îlot Foch est une occasion d'orienter Saint-Jean-de-Luz vers une authentique démarche respectueuse de la biodiversité gage de qualité de vie en milieu urbain.

ST PIERRE D'IRUBE

Maire : Alain IRIART
Population : 4772 hab. (2015)

11 actions retenues

- 9 actions démarrées
- 2 actions non démarrées

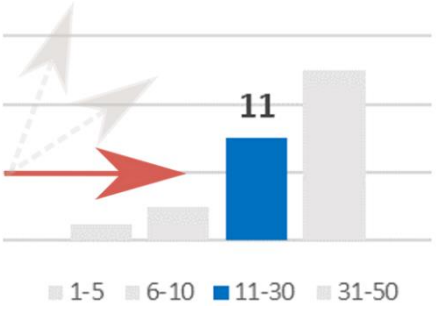

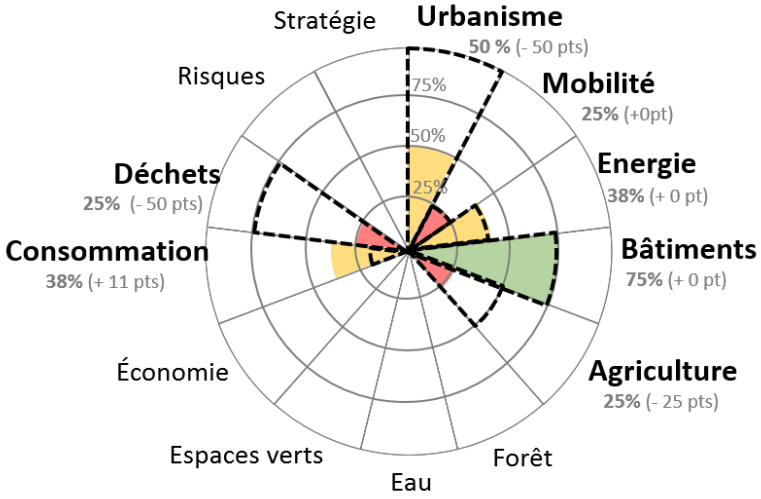

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION PAR RAPPORT À 2016
- Il est dommage de ne noter aucune progression entre 2016 et 2018 dans la mise en œuvre des 11 actions de transition écologique sur lesquelles Saint-Pierre-d'Irube s'est engagée, alors que dans le même laps de temps, la commune a connu une impressionnante augmentation du nombre de logements.
- Il est surprenant que la commune évoque encore la comptabilité publique comme frein à l'adhésion à l'eusko. Gageons que suite aux récentes décisions judiciaires, elle tiendra ses engagements et suivra l'exemple de l'agglomération et de la quinzaine de communes en adhérant à Euskal Moneta.
- À NOTER : une forte volonté de la commune de préserver et développer des commerces de proximité en accompagnement de son développement urbain.

ST MARTIN D'ARROSSA

Maire : Benat ARRABIT
Population : 536 hab. (2015)

5 actions retenues +1

- 3 actions démarrées
- 3 actions non démarrées

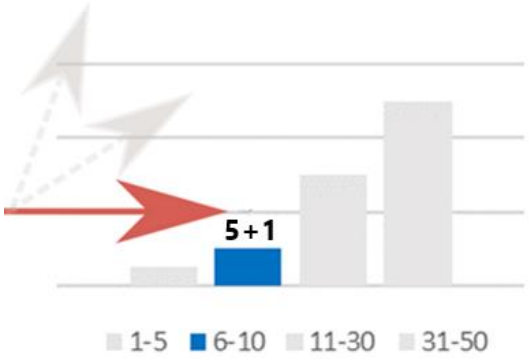

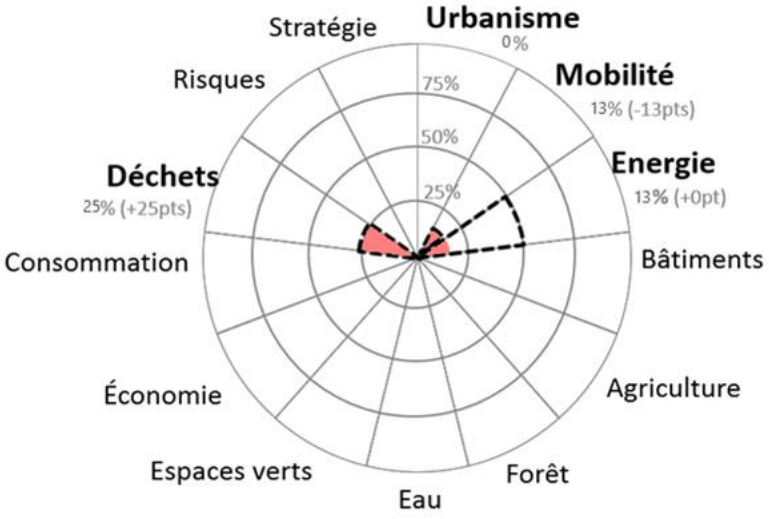

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	NON				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN STAGNATION PAR RAPPORT A 2016
- La commune nous a transmis trop peu d'informations pour réaliser une évaluation satisfaisante.
- A noter : la mise à disposition d'une toiture de bâtiment municipal pour qu'I-Ener installe des panneaux photovoltaïques.

URCUIT

Maire : Barthélémy BIDEGARAY
Population : 2375 hab. (2015)

17 actions retenues

- 14 actions démarrées
- 3 actions non démarrées

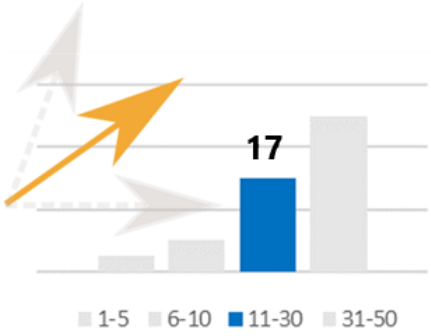

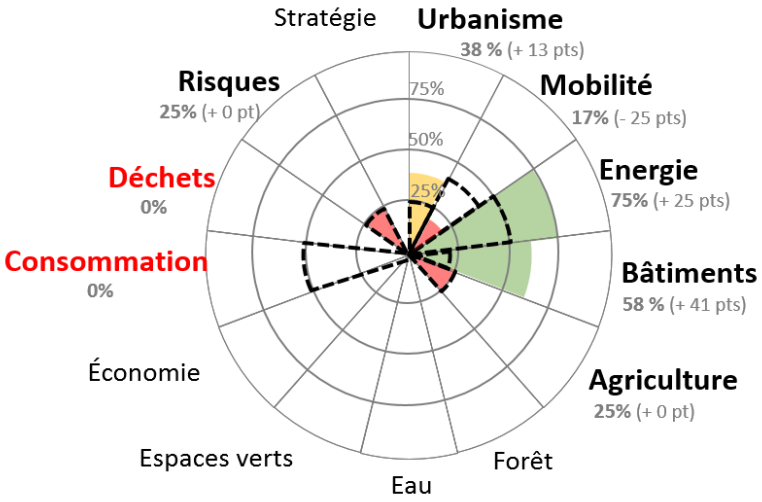

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEMES	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Électricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	OUI				
AGRICULTURE	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Devenir un village / une ville « stop pub »	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	NON				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	OUI				
	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LEGERE PAR RAPPORT À 2016
- Dans la continuité de l'évaluation de 2016, Urcuit montre en 2018 une réelle volonté d'évaluer avec sincérité le niveau de mise en œuvre des 17 actions de transition écologique sur lesquelles elle s'est engagée en 2014, en prenant soin d'indiquer clairement les actions réalisées depuis le rapport de 2016 (par exemple : Fourniture en électricité verte pour l'ensemble des bâtiments communaux).
- Le niveau d'avancement est légèrement en progrès par rapport à 2016, principalement sur les thématiques Energie et Bâtiment. Hormis la réalisation de trottoirs, aucuns travaux ni action de promotion en faveur des mobilités actives ne nous ont été indiqués. C'est pourtant un sujet important qu'il faudra prendre en compte dans le réaménagement du centre bourg, dans le cadre d'un développement urbain raisonné.

URRUGNE

Maire : Odile DE CORAL
Population : 9 674 hab. (2015)

8 actions retenues

- 7 actions démarrées
- 1 action non démarrée

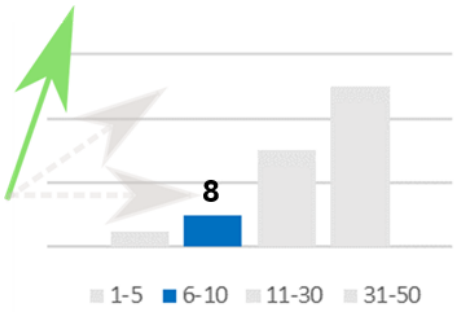

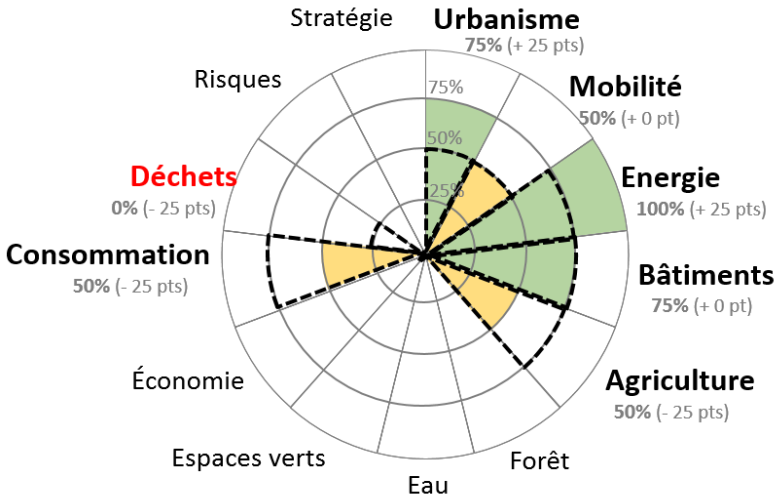

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits de l'agriculture écoresponsables	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION DEPUIS 2016
- En 2016, le niveau de progression d'Urrugne dans la mise en œuvre des actions était assez encourageant. En 2018, des progrès sont à noter en matière d'urbanisme, de mobilité et d'énergie par rapport à 2016. En matière d'agriculture et de consommation responsable, la précision du nom des producteurs locaux fournissant la restauration collective est appréciable.
- À NOTER : la réalisation d'un schéma directeur pour relier les quartiers d'Urrugne via les modes actifs, avec des travaux d'infrastructures déjà bien engagés.

URT

Maire : Robert LATAILLADE
Population : 2 238 hab. (2015)

3 actions retenues

- 3 actions commencées
- 0 action non commencée

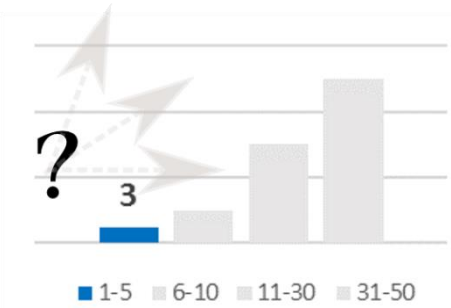

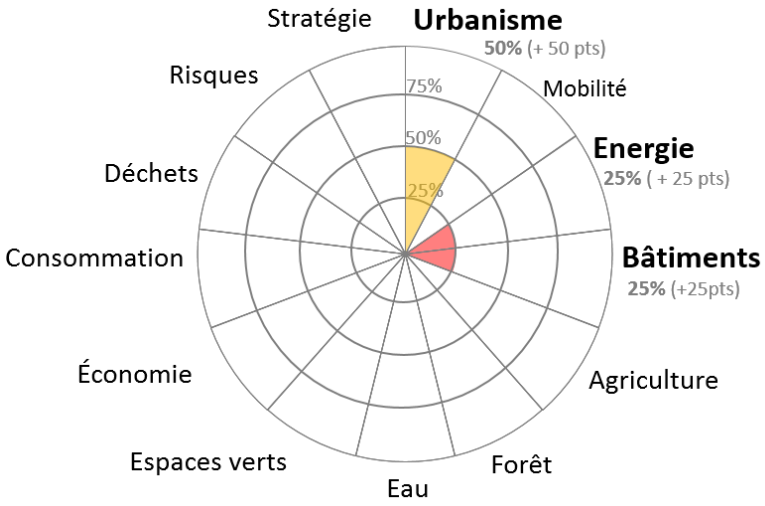

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016.
- Urt n'avait pas répondu à l'évaluation de 2016. Sa participation en 2018 est plutôt un signal positif.
- Cependant, même avec quelques actions à l'œuvre, son niveau d'engagement, très faible en 2014, n'a pas été renforcé en 2018 ; alors que des communes comme Ostabat ont doublé leur nombre d'actions engagées (de 4 à 8 actions).
- Urt reste en queue de peloton des 30 communes signataires du Pacte de Transition Énergétique.

USTARITZ

Maire : Bruno CARRERE
Population : 6 822 hab. (2015)

8 actions retenues +3
- 11 actions démarrées
- 0 action non démarrée

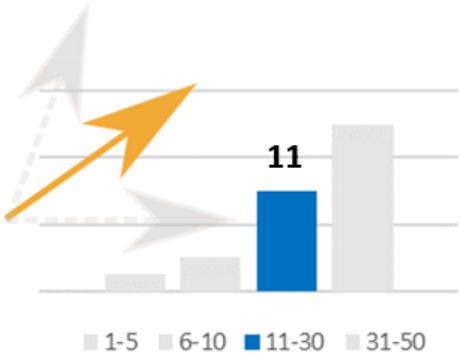

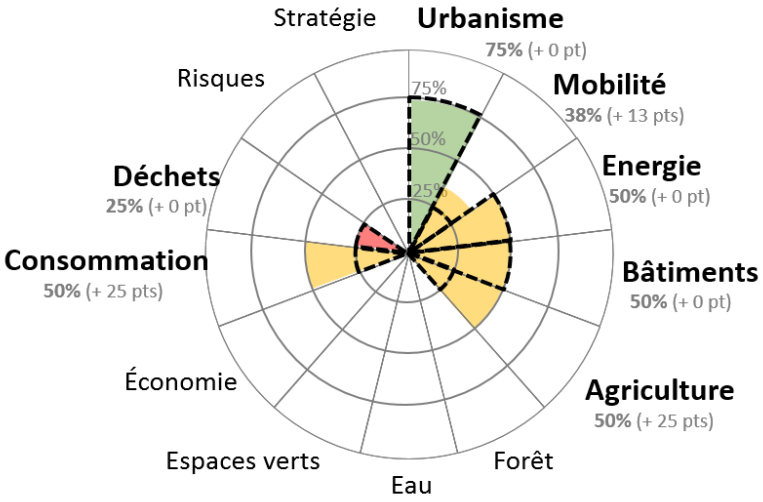

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
DECHETS	Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source	OUI				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Remarques du comité Hitza Hitz

- EN PROGRESSION LEGERE PAR RAPPORT À 2016
- Ustaritz a ajouté 3 actions aux 8 initialement retenues en 2014 : 2 portent sur les déchets et 1 sur l'adhésion à l'Eusko. Une progression modeste de l'avancement des actions est constatée en 2018 comparativement à 2016. C'est un point positif à souligner, même si, globalement, la vitesse d'avancement ne demande qu'à accélérer

- À NOTER : réhabilitation du bourg (avec usage de l'outil fiscal) et le principe de maintien de l'agriculture sur le territoire, en achetant systématiquement les terrains agricoles mis en vente. En mobilité, des aménagements favorables aux mobilités actives ont été réalisés en concertation avec la population (zone à vitesse réduite, sens uniques, piste cyclable...). Le covoiturage est mis en avant sur le site communal, il conviendrait d'y associer plus activement les acteurs économiques de la commune. Concernant les déchets, des actions de promotion du tri sélectif ont été réalisées dans les bâtiments publics et dans les écoles alors qu'elle ne s'y était pas engagée. De plus, Ustaritz a mis gratuitement à disposition de la société I-Ener deux toitures afin d'y installer des centrales photovoltaïques (école d'Arruntz et le mur à gauche). I-Ener est une société à capital citoyen qui développe depuis 2015 des projets de production d'énergie renouvelable en Pays Basque, pour tendre vers une plus grande autonomie énergétique de notre territoire.

VILLEFRANQUE

Maire : Robert DUFOURCQ
Population : 2 603 hab. (2015)

9 actions retenues

- 5 actions commencées
- 4 actions non retenues

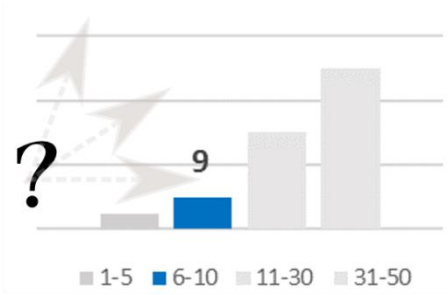

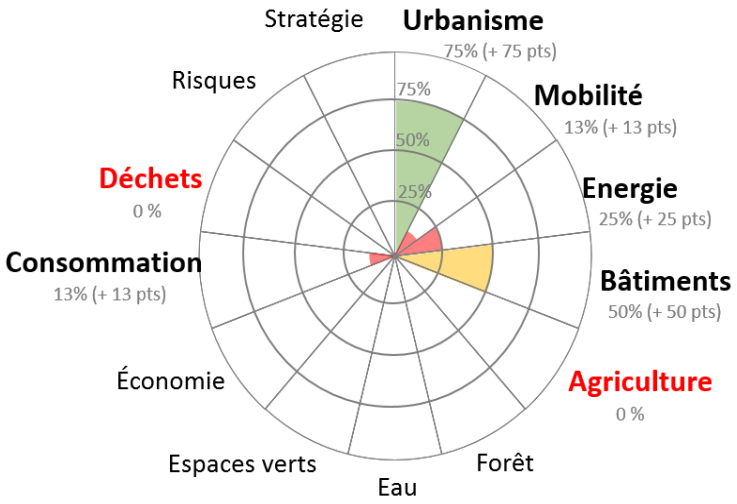

Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	NON				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				

Remarques du comité Hitza Hitz

- PAS D'ÉVALUATION POSSIBLE PAR RAPPORT À 2016.
- Villefranque n'avait pas répondu à l'évaluation de 2016. Sa participation en 2018 est plutôt un signal positif. Cependant, avec seulement 5 actions sur 9 de démarrées et un niveau d'avancement assez faible, la commune de Villefranque est très en retard dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elle s'est engagée. Elle ne montre pas de volonté de s'inscrire véritablement dans la transition écologique.
- Nous regrettons que la commune se défausse de ses responsabilités pour une restauration collective à base de produits bio et locaux ou pour la promotion du compostage, en renvoyant un peu rapidement à l'Agglomération Pays Basque. D'autres communes, plus petites mais plus volontaristes, ont su avancer sur ces questions.

UNE CROISEE DES CHEMINS HISTORIQUE

Ce deuxième rapport laisse apparaître un niveau d'engagement des communes globalement insuffisant par rapport aux engagements pris aux dernières élections. Si des progrès ont été réalisés depuis 2016 et si les communes semblent reconnaître l'importance de la transition par le taux de réponses plus élevé que pour le premier rapport, le niveau des actions engagées n'est pas encore à la hauteur des enjeux (⅓ de la démarche engagée a été parcourue). Même si nous n'avons pas connaissance de tout ce qui a pu être réalisé par ailleurs, peu de communes semblent avoir sensiblement augmenté le nombre d'actions entreprises et conçu la transition comme une démarche globale et cohérente, et non comme des actions juxtaposées et parfois contradictoires avec des politiques menées en parallèle.

Depuis le 1er janvier 2017, la nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) est l'acteur public majeur en charge de nombreuses politiques concernant la transition écologique du territoire : maîtrise de la dépense énergétique, production d'énergie renouvelable, transports, économie, logement, urbanisme...Pour cela, elle va se doter d'un nouvel outil fondamental : un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Plusieurs concertations avec les citoyens auront lieu pour le construire. Ces rencontres demanderont une participation active des citoyens afin d'obtenir un Plan Climat à la hauteur et qu'il s'agira par la suite de faire respecter. Les nouvelles dispositions législatives confèrent à la CAPB de nouvelles compétences ainsi qu'un rôle de coordination et d'animation de la transition auprès des acteurs du territoire (communes, entreprises, associations, etc). Celle-ci a désormais les moyens de profondément transformer notre territoire. La volonté et

l'ambition politiques sont donc les principaux leviers à activer pour un Pays Basque durable pour ses habitants.

Mesdames et messieurs les élu.e.s, la transition ne peut plus être reléguée au rang de supplément d'âme. Elle a vocation à être la matrice qui guide tout élu responsable, pragmatique et attaché à ce que son territoire demeure viable pour ses concitoyen.ne.s. La fenêtre de tir pour une action pleinement effective ne restera ouverte que pour les prochaines années et les actions climaticides auront des effets irréversibles sur notre milieu de vie. Une action publique sensée implique l'interdiction de projets et d'actions destructeurs de nos conditions environnementales et sociales d'existence. En parallèle, elle appelle un soutien plus massif des initiatives citoyennes qui préparent dès aujourd'hui le monde de demain.

Citoyennes et citoyens du Pays Basque, nous sommes à un moment décisif : il nous faut nous manifester activement afin que les politiques nécessaires à la transition vers un territoire résilient soient appliquées. Nous avons à mener un combat en chacun de nous-mêmes pour adopter des comportements compatibles avec un futur désirable. L'engagement dans les initiatives collectives est sans doute notre meilleur atout pour cela car nous tirons notre force de notre relation aux autres. Comme l'énonce le proverbe : « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous ».

Mais l'inertie n'est pas la seule force qui s'oppose à la construction d'un Pays Basque viable pour le plus grand nombre. Les projets qui mettent en danger les conditions de subsistance sur notre territoire demanderont une courageuse opposition, allant jusqu'à l'action non violente si nécessaire.

Les prochaines municipales de 2020 seront l'occasion d'un bilan sur le respect de la parole donnée par chacun.e des maires et l'évaluation de l'ampleur des actions accomplies. Les nouveaux programmes feront aussi office de révélateur entre les équipes qui seront descendues sur terre et auront pris la mesure des enjeux, et celles qui continuent de planer hors-sol. À nous, habitant.e.s du Pays Basque, d'atterrir à temps et de nous rappeler ce qui nous porte. Nos aspirations ne vont jamais aussi haut que lorsqu'on est bien arrimé au sol !

BIDEGURUTZE HISTORIKOA

Bigarren txosten honek islatzen du udalerriak, oro har, ez direla aski engaiatu azken hauteskundeetan beren gain hartu zituzten engaiamenduen aldean. 2016tik hona aurrera egin da, eta badirudi herriko etxeek trantsizioaren garrantzia aitortzen dutela —lehenengo txostenean baino erantzun gehiago jaso dugu—, baina engaiatutako ekintzak ez dira oraino erronkaren tamainakoak (engaiatutako desmartxaren ⅓ gauzatu da). Bestela egin izan den guztiaren berri ez badugu ere, badirudi udalerri gutxik gehitu duela hasitako ekintzen kopurua, edota trantsizioa desmartxa orokor eta koherente gisa hartu; aitzitik, bata bestearen ondoan egindako ekintzak ikusten dira: batzuetan, paraleloki egiten diren politikekin kontrajarriak dira.

2017ko urtarrilaren 1etik Euskal Hirigune Elkargoa (EHE, frantsesez CAPB) da aktore publiko nagusia lurraldeko trantsizio ekologikorako hainbat politikatan: energia gastuaren kontrola, energia berriztagarriaren produkzioa, garraioa, ekonomia, etxebizitza, hirigintza... Horretarako oinarrizko tresna berri bat baliatuko du: Klima Aire Energia Lurralde-Plana (KAELP, frantsesez PCAET). Herritarrekin hainbat eztabaida izango da hori eraikitzeko. Topaketa horietan herritarrek parte hartze aktiboa izan behar dute Klima Plan egoki bat sor dadin, zeina gero errespetarazi beharko baita. Lege-xedapen berriek Euskal Elkargoari konpetentzia berriak ematen dizkiote, bai eta lurraldeko eragileen artean (udalerriak, enpresak, elkarteak, etab.), koordinatzaile eta animatzaile izateko ardura ere. Honek gure lurraldea sakonki eraldatzeko bitartekoak baditu, hemendik aitzina. Beraz, biztanleentzako Euskal Herri iraunkorra lortzeko borondate eta goranahi politikoa aktibatu behar ditugu.

Hautetsi andere eta jaunak, trantsizioa ezin da bigarren planoan gelditu. Aitzitik, norabidea erakusten duen matrizea izan behar da, arduraz jokatzen duen hautetsientzat, baldin eta hauen xedea bada beren lurraldea herrikideentzat jasangarria izatea. Orain da unea, gure ekintzek zinez eragina izan dezaten, eta honek urte gutxi iraunen du; hortik aurrera, klima suntsitzen duten ekintzek atzera ezineko ondorioak izango dituzte gure bizi-ingurunean. Zentzuzko ekintza publikoak debekatu egin behar ditu gure ingurumenean eta jendartean bizi ahal izateko baldintzak suntsitzen dituzten proiektu eta ekintzak. Gainera, eskatzen du babes handiagoa ematea, gaurtik haste, biharko mundua prestatzen ari diren ekinbide herritarrentzat.

Euskal Herriko herritarrok, une hau erabakigarria da: aktibatu egin behar gara lurralde erresiliente baterantz eramango gaituen trantsiziorako politikak ezar daitezen. Gure barnean ere borroka egin behar dugu, nahi dugun etorkizuna posible egingo duten jokabideak hautatzeko. Zalantzarik ez, desmartxa kolektiboetan engaiatzea da horretarako biderik onena, gure indarra besteekin ditugun harremanetatik sortzen baita. Hala dio atsotitzak: «ni naizen bezalakoa naiz, gu guztiak garenari esker».

Baina, jende gehienarentzat iraunkorra izango den Euskal Herria eraikitzen ari garelarik, inertzia ez da oztopo bakarra. Gure lurraldean bizitzeko modua arriskuan paratzen duten proiektuek borroka azkarra eskatzen dute, behar izanez gero biolentziarik gabeko ekintzetaraino.

2020ko Herriko Etxeetarako hauteskundeetan, auzapez bakoitzak emandako hitza noraino bete duen aztertuko dugu, eta hasitako ekintzak zer nolakoak izan diren ikusiko. Programa berrietan ikusiko da zein udal-taldek ulertu duten erronkaren garrantzia eta zeintzuk jarraitzen duten plangintza ez konkretuak egiten. Guk, Euskal Herriko biztanleok, garaiz lurreratu eta jokoan zer dagoen konturatu behar dugu. Gure helburuak zenbat eta konkretuago, eta urrunago iritsiko dira!